

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, February 15, 2024

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met with videoconference this day at 11:29 a.m. [ET] to study foreign relations and international trade generally.

**Senator Peter Harder** (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Deputy Chair:** My name is Peter Harder, and I'm the deputy chair of the committee. Our chair is attending the Munich Security Conference, probably with a less distinguished group than we have around this table, but it's my opportunity then to chair. Before we begin, could we have senators introduce themselves, and just to show a difference, we'll start from the right.

**Senator Richards:** Dave Richards from New Brunswick.

**Senator Boniface:** Gwen Boniface from Ontario.

**Senator Woo:** Yuen Pau Woo from British Columbia.

**Senator MacDonald:** Michael MacDonald, Cape Breton, Nova Scotia.

**Senator Ravalia:** Mohamed Ravalia, Newfoundland and Labrador.

**Senator Coyle:** Mary Coyle, Antigonish, Nova Scotia.

**Senator Cardozo:** Andrew Cardozo, Ontario.

**The Deputy Chair:** Thank you very much. We are meeting today under our general order of reference to cover two topics. For the first part, we'll be discussing the situation in the Red Sea. To discuss this matter, we have with us, whom we already know from other issues, Assistant Deputy Minister Alexandre Lévêque from Global Affairs Canada.

[*Translation*]

We also have Eric Laporte, executive director, Security and Defence Relations.

[*English*]

From the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, we're pleased to have Major-General Greg Smith, Director General of International Security Policy.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 15 février 2024

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 11 h 29 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier les relations étrangères et le commerce international en général.

**Le sénateur Peter Harder** (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le vice-président :** Je m'appelle Peter Harder, et je suis le vice-président de ce comité. Notre président participe présentement à la conférence de Munich sur la sécurité, probablement avec un groupe moins distingué que celui que nous avons autour de la table, mais c'est ce qui me permet de présider la séance. Avant de commencer, j'inviterais les membres du comité présents aujourd'hui à se présenter, en commençant pour une fois par ma droite.

**Le sénateur Richards :** Dave Richards, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Boniface :** Gwen Boniface, de l'Ontario.

**Le sénateur Woo :** Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

**Le sénateur MacDonald :** Michael MacDonald, de Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Ravalia :** Mohamed Ravalia, de Terre-Neuve-et-Labrador.

**La sénatrice Coyle :** Mary Coyle, d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Cardozo :** Andrew Cardozo, de l'Ontario.

**Le vice-président :** Merci beaucoup. Nous nous réunissons aujourd'hui en vertu de notre ordre de renvoi général pour étudier deux sujets. Nous allons tout d'abord discuter de la situation au sein de la mer Rouge. Pour ce faire, nous recevons le sous-ministre adjoint Alexandre Lévêque d'Affaires mondiales Canada, que nous avons déjà reçu pour discuter d'autres enjeux.

[*Français*]

Nous avons aussi Eric Laporte, directeur exécutif, Sécurité et relations de défense.

[*Traduction*]

Du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, nous sommes également heureux de recevoir le major-général Greg Smith, directeur général de la politique de sécurité internationale.

I would like to note for the audience who is watching that Senator Deacon from Ontario has joined us.

Before we hear your remarks, witnesses, and we proceed to questions, I wish to ask members in the room to refrain from leaning too closely to the mics or removing your earpieces when doing so, as that will avoid sound feedback that could negatively impact committee staff and others in the room who may be wearing an earpiece for interpretation.

We're now ready to hear the remarks of our witnesses. We'll hear from Mr. Lévêque, followed by Major-General Greg Smith. They will each have five minutes of introduction, and then we will move on to questions from senators.

**Alexandre Lévêque, Assistant Deputy Minister, Europe, Arctic, Middle East and Maghreb, Global Affairs Canada:** Thanks very much, Mr. Chair.

[*Translation*]

Mr. Chair, honourable senators, thank you for inviting me today to brief the committee on the situation in the Red Sea.

My remarks will focus on three points: how we got here, the response of Canada and its partners and finally some thoughts on what we might expect in the weeks ahead.

[*English*]

Since the Hamas attacks of October 7, and the pursuant war in Gaza, we have witnessed the emergence of several theatres of escalation across the Middle East. These have largely been instigated by Iran and its aligned armed groups, the so-called Axis of Resistance, as part of a cynical effort to exploit the current crisis, sow further instability and threaten Israel and the United States.

[*Translation*]

One such theatre has emerged in Yemen and the surrounding coastal waters, at the hands of the Houthis, a militant group long supported by Iran. As members of the Foreign Affairs and International Trade Committee will recall, the Houthis are one of the main belligerent groups in the Yemeni conflict and have been waging a brutal 10-year campaign to wrest power from the hands of Yemen's internationally recognized government.

J'avise le public que la sénatrice Deacon de l'Ontario vient de se joindre à nous.

Avant que nous ne passions aux remarques liminaires des témoins et à la période de questions, je demanderais aux membres du comité dans la salle de veiller à ne pas se pencher trop près de leur microphone ou à retirer leur oreillette lorsqu'ils le font. Vous éviterez ainsi de créer un effet Larsen qui pourrait causer des préjudices au personnel du comité et aux autres qui portent une oreillette pour écouter l'interprétation.

Nous sommes maintenant prêts à entendre les remarques liminaires de nos témoins. Nous allons commencer par M. Lévêque, puis ce sera au tour du major-général Greg Smith. Ils disposeront tous deux de cinq minutes pour leurs remarques liminaires, après lesquelles nous passerons aux questions des sénateurs.

**Alexandre Lévêque, sous-ministre adjoint, Europe, Arctique, Moyen-Orient et Maghreb, Affaires mondiales Canada :** Merci beaucoup, monsieur le président.

[*Français*]

Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui afin de renseigner le comité sur la situation en mer Rouge.

Mes observations porteront sur trois points : comment nous en sommes arrivés là; la réponse du Canada et de ses partenaires; enfin, quelques réflexions sur ce à quoi nous pourrions nous attendre dans les semaines à venir.

[*Traduction*]

Depuis les attaques du Hamas du 7 octobre et la guerre qui s'en est suivie à Gaza, nous avons assisté à l'émergence de plusieurs scènes d'escalade à travers le Moyen-Orient. Ces dernières ont été en grande partie provoquées par l'Iran et les groupes armés qui lui sont associés, ce que l'on appelle l'axe de la résistance, dans le cadre d'un effort cynique visant à exploiter la crise actuelle, à semer davantage d'instabilité et à menacer Israël et les États-Unis.

[*Français*]

L'un de ces théâtres s'est fait jour au Yémen et dans les eaux côtières environnantes, aux mains des Houthis, un groupe militant soutenu depuis longtemps par l'Iran. Comme les membres du Comité des affaires étrangères et du commerce international se le rappelleront, les Houthis sont l'un des principaux groupes belligérants dans le conflit yéménite et ils mènent depuis 10 ans une campagne brutale pour ravir le pouvoir des mains du gouvernement internationalement reconnu du Yémen.

[English]

After announcing their support of hostilities against Israel in late October, the Houthis began a range of UAV and ballistic missile attacks, including attempted strikes against Israeli vessels and even Israeli territory, and later expanding to include commercial vessels and naval assets in the Red Sea and the Gulf of Aden.

While the Houthis have presented these attacks as acts of solidarity with the Palestinian cause, their motivations are also deeply self-interested. Specifically, the Houthis are trying to bolster their domestic popularity and distract from the very poor conditions faced by Yemeni citizens in the territory under their control. They are also trying to build their international profile and boost their standing among comparable resistance movements within Iran's network.

[Translation]

Since October 2023, the group has carried out more than 30 such attacks, each of which constitutes a serious violation of international law, a significant breach of international peace and security, and a blatant attempt to hold global trade hostage in this strategic waterway.

[English]

The global shipping industry has been significantly impacted. Most major container carriers are rerouting ships away from the Red Sea and are instead sailing south around the Cape of Good Hope toward Europe and elsewhere, adding one to two weeks to such voyages and driving up related costs of fuel and personnel. Some estimates indicate the cost of an average shipping container has doubled since December. Naturally, insurance premiums across the industry have also risen.

These effects have also been felt in Canada. Flows of container traffic have been impacted, with the Port of Halifax reporting in January that a majority of its slated arrivals would be delayed.

More broadly, these attacks represent an affront to the principles underpinning Canada's foreign policy, such as ensuring the free flow of goods through global commerce, upholding freedom of navigation and rejecting the unlawful use of force by a non-state actor.

Faced with this challenge, the international community has sought means to respond to Houthi aggression and deter further attacks. In December, the United States launched Operation Prosperity Guardian, a multinational maritime force operating in the Red Sea. This operation is defensive in nature and distinct

[Traduction]

Après avoir annoncé leur soutien aux hostilités contre Israël à la fin du mois d'octobre, les Houthis ont lancé une série d'attaques de véhicules aériens sans pilote et de missiles balistiques, y compris des tentatives de frappes contre des navires israéliens et même contre le territoire israélien, avant de cibler des navires commerciaux et des actifs navals dans la mer Rouge et le golfe d'Aden.

Bien que les Houthis aient présenté ces attaques comme des actes de solidarité avec la cause palestinienne, leurs motivations sont aussi profondément intéressées. Plus précisément, les Houthis tentent de renforcer leur popularité nationale et de détourner l'attention des terribles conditions dans lesquelles vivent les citoyens yéménites sur le territoire qu'ils contrôlent. Ils tentent également de bâtir leur profil international et de renforcer leur position parmi les mouvements de résistance comparables au sein du réseau iranien.

[Français]

Depuis octobre 2023, le groupe a mené plus de 30 attaques de ce type, chacune constituant une grave violation du droit international, une atteinte considérable à la paix et à la sécurité internationales et une tentative flagrante de prendre en otage le commerce mondial dans cette voie navigable stratégique.

[Traduction]

L'industrie mondiale du transport maritime a été fortement affectée par la situation. La plupart des grands porte-conteneurs détournent leurs navires de la mer Rouge pour les faire passer au sud du cap de Bonne-Espérance, en direction de l'Europe et d'ailleurs, ce qui ajoute une à deux semaines à ces voyages et fait grimper les coûts de carburant et de personnel. Selon certaines estimations, le coût d'un conteneur moyen a doublé depuis décembre. Naturellement, les primes d'assurance du secteur ont également augmenté.

Ces effets se font également sentir au Canada. Le flot de trafic de conteneurs a été affecté et le port d'Halifax a d'ailleurs signalé en janvier que la majorité des arrivées prévues seraient retardées.

Plus généralement, ces attaques représentent un affront aux principes qui sous-tendent la politique étrangère du Canada, tels que la garantie de la libre circulation des marchandises dans le secteur du commerce mondial, le respect de la liberté de navigation et le rejet de l'utilisation illégale de la force par un acteur non étatique.

Face à ce défi, la communauté internationale a cherché des moyens de répondre à l'agression des Houthis et de dissuader de nouvelles attaques. En décembre, les États-Unis ont lancé l'opération Prosperity Guardian, une force maritime multinationale opérant en mer Rouge. Cette opération est

from the U.S.- and U.K.-led strikes, which are aimed at degrading the Houthis' capabilities to launch attacks.

[*Translation*]

At present, the Houthis are sticking to their guns and are determined to continue their attacks.

I'll pause at this point to share some thoughts on what to expect in the weeks ahead, and to highlight some of the rather thorny foreign policy dimensions of this challenge.

First of all, if the Houthis were to cease their attacks in the current context, they could resume them without warning in the future, as they will probably always have the ability — and perhaps also the intention — to blackmail the international community, whether over Gaza or other issues. This threat is therefore likely to remain with us.

[*English*]

Therefore, it is difficult to effectively exert diplomatic or economic leverage against the Houthis. Iran has been emboldened by the Gaza crisis and is currently instigating a multi-pronged confrontation with the United States and Israel, which significantly raises the risk of a wider regional escalation. While some have looked to a role for China, Beijing appears squarely focused on securing passage for its own vessels and has not sought a greater diplomatic role on this issue.

In light of this challenging outlook, Canada intends to continue to demonstrate its resolve, in concert with our international partners, to halt this destabilizing action.

Thank you.

**Major-General Greg Smith, Director General, International Security Policy, Department of National Defence and the Canadian Armed Forces:**

Mr. Chair, members of the committee, I am honoured to appear before you today.

[*Translation*]

Thank you for this opportunity to update the committee on recent events in the Red Sea, including Houthi attacks on commercial and naval vessels, and Canadian contributions to multinational efforts to reduce the impact of those attacks on commercial shipping.

défensive et distincte des frappes menées par les États-Unis et le Royaume-Uni, qui visent à réduire la capacité des Houthis à lancer des attaques.

[*Français*]

À l'heure actuelle, les Houthis campent sur leur position et sont déterminés à poursuivre leurs attaques.

Je m'arrêterai sur ce point pour vous faire part de quelques réflexions sur ce à quoi on peut s'attendre dans les semaines à venir, et pour souligner certaines des dimensions plutôt épineuses de ce défi en matière de politique étrangère.

Tout d'abord, si les Houthis cessaient leurs attaques dans le contexte actuel, ils pourraient les reprendre sans préavis à l'avenir, car ils auront probablement toujours la capacité — et peut-être aussi l'intention — de faire chanter la communauté internationale, que ce soit au sujet de Gaza ou d'autres questions. Cette menace risque donc de demeurer avec nous.

[*Traduction*]

Par conséquent, il est difficile d'exercer une influence diplomatique ou économique efficace contre les Houthis. L'Iran a été enhardi par la crise de Gaza et est actuellement à l'origine d'une confrontation à plusieurs volets avec les États-Unis et Israël, ce qui augmente considérablement le risque d'une escalade régionale plus large. Bien que certains aient envisagé un rôle pour la Chine, Pékin semble résolument concentrée sur l'obtention du passage pour ses propres navires et n'a pas cherché à jouer un plus grand rôle diplomatique dans ce dossier.

À la lumière de ces perspectives difficiles, le Canada a l'intention de continuer à démontrer sa détermination à mettre fin à cette action destabilisante, de concert avec ses partenaires internationaux.

Merci.

**Major-général Greg Smith, directeur général, Politique de sécurité internationale, ministère de la Défense nationale et Forces armées canadiennes :**

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, c'est un honneur pour moi de comparaître devant vous aujourd'hui.

[*Français*]

Je vous remercie de me donner l'occasion d'informer le comité des récents événements survenus dans la mer Rouge, notamment les attaques des Houthis contre des navires commerciaux et des navires de guerre, et la contribution du Canada aux efforts multinationaux visant à réduire l'impact de ces attaques sur la navigation commerciale.

[English]

I would like to outline three lines of effort the Canadian Armed Forces has undertaken to contend with the Houthi threat. First, the Canadian Armed Forces has been a long-time contributor to Combined Maritime Forces, or CMF, a multinational naval partnership based in Bahrain. As part of a planned rotation in January, Canada took command of CMF's Combined Task Force 150, which allows for Canada to enforce UN resolutions related to weapon smuggling, upon which the Houthis rely.

[Translation]

Second, also through Combined Maritime Forces (CMF), Canada deployed three additional personnel to support Operation Prosperity Guardian, which defends merchant and naval vessels from Houthi attacks in the Red Sea.

Finally, Canada has provided planning support to joint U.S.-U.K. strikes on Houthi positions in Yemen, which degrade and disrupt their capabilities.

[English]

Mr. Chair and members of the committee, Canada, working in concert with allies and partners, will continue to leverage these existing operations to defend this transitway and provide support to allied operations to disrupt and degrade Houthi capabilities in Yemen. Thank you.

**The Deputy Chair:** Thank you very much, witnesses.

Colleagues, we'll now go to a period of questions. As a reminder, senators will have four minutes in the first round for questions and answers, and I have a list here. Before I call on Senator MacDonald, I would like to note that Senator Greene has joined us for this session.

**Senator MacDonald:** Thank you, gentlemen. Mr. Lévêque, good to see you again. I'll direct my first question to you.

Canada has imposed sanctions, including asset freezes and travel bans, against individuals or entities that threaten the peace, security or the stability of Yemen under the United Nations Act. Will Canada impose autonomous sanctions against Yemen-based individuals or entities under the Special Economic Measures Act or the Sergei Magnitsky Law? Who will be sanctioned and when?

[Traduction]

Je voudrais souligner trois lignes d'action que les Forces armées canadiennes ont entreprises pour faire face à la menace des Houthis. Premièrement, les Forces armées canadiennes contribuent depuis longtemps aux Forces maritimes combinées, ou FMC, un partenariat naval multinational basé à Bahreïn. Dans le cadre d'une rotation programmée en janvier, le Canada a pris le commandement de la force opérationnelle combinée 150 de la FMC, ce qui lui permet de faire appliquer les résolutions de l'ONU relatives à la contrebande d'armes, sur laquelle s'appuient les Houthis.

[Français]

Deuxièmement, toujours par l'intermédiaire des Forces maritimes multinationales (CMF), le Canada a déployé trois personnes de plus pour soutenir l'opération Prosperity Guardian, qui défend les navires commerciaux et les navires de guerre contre les attaques des Houthis dans la mer Rouge.

Enfin, le Canada a apporté un soutien à la planification des frappes conjointes des États-Unis et du Royaume-Uni sur les positions des Houthis au Yémen, qui dégradent et perturbent leurs capacités.

[Traduction]

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, en collaboration avec ses alliés et ses partenaires, le Canada continuera de mobiliser les opérations existantes pour défendre cette voie de transit et apportera son soutien aux opérations menées par les alliés pour perturber et réduire les capacités des Houthis au Yémen. Merci.

**Le vice-président :** Un grand merci à nos témoins.

Chers collègues, nous passons maintenant aux questions. Je tiens à vous rappeler que vous disposez de quatre minutes pour la première série de questions. J'ai une liste des intervenants. Avant de céder la parole au sénateur MacDonald, je tiens à souligner que le sénateur Greene s'est joint à nous pour la séance.

**Le sénateur MacDonald :** Merci, messieurs. Monsieur Lévêque, je suis heureux de vous revoir. Ma première question s'adresse à vous.

Le Canada a imposé des sanctions, notamment le gel des avoirs et l'interdiction de voyager, à certains particuliers ou entités qui menacent la paix, la sécurité ou la stabilité du Yémen en vertu de la Loi sur les Nations Unies. Est-ce que le Canada imposera des sanctions autonomes aux particuliers ou aux entités qui se trouvent au Yémen, en vertu de la Loi sur les mesures économiques spéciales ou de la Loi de Sergueï Magnitski? Qui sera visé par les sanctions et à quel moment?

**Mr. Lévêque:** Thank you for the question. What I can say, obviously not wanting to pre-empt a decision that will be made by the government, is that all options are on the table, and we are currently studying the possibility of applying sanctions, along with other tools that we have in our tool box, against some of the Houthi aggressors.

You mentioned two pieces of legislation, the Special Economic Measures Act, or SEMA, and the Justice for Victims of Corrupt Foreign Officials Act, or JVCFOA. We're looking at the various triggers under each of these mechanisms. You will know that recently the interpretation of SEMA was expanded to be able to sanction individuals without necessarily having to identify an offending country regime. That's part of the consideration. We have already used this to be able to sanction members of Hamas. This is among the things we are studying right now, but no decision has yet been made.

**Senator MacDonald:** The Houthis are one of several armed non-state actors in the Middle East, a group of parties that also includes Hamas and Hezbollah, which receive military and financial support from Iran.

Is Canada still considering listing the Houthis as a terrorist entity? What is the progress now? Is there any update? Does Global Affairs have a timeline when you would list the Houthis as a terrorist entity?

**Mr. Lévêque:** As I've said, all potential tools are being looked at right now. In considering whether to use our terrorist listing legislation, we need to obviously look at the broader set of circumstances to see what the consequences would be for regional peace and security, for the national Yemeni dialogue and the efforts led by the UN Special Envoy for Yemen.

All of this needs to be taken into account when considering whether to use that very blunt tool, which is a terrorist listing under the Criminal Code, but everything is currently being assessed.

**Senator MacDonald:** According to Global Affairs Canada regarding Canada-Yemen relations in 2022, Canada provided \$62.5 million in humanitarian assistance to Yemen. Global Affairs indicates that Canada contributes this assistance to a variety of multilateral organizations, including the World Food Programme and so on.

Is there any report listing how the money is spent? How do we ensure it doesn't get into the wrong hands, such as the Houthis?

**M. Lévêque :** Je vous remercie de la question. Ce que je peux dire, sans vouloir anticiper une décision qui sera prise par le gouvernement, c'est que toutes les options sont sur la table et que nous étudions actuellement la possibilité d'appliquer des sanctions, avec d'autres outils que nous avons dans notre boîte à outils, contre certains des agresseurs houthis.

Vous avez mentionné deux lois, la Loi sur les mesures économiques spéciales, ou LMES, et la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus, ou LJVDEC. Nous examinons les divers éléments déclencheurs de chacun de ces mécanismes. Vous savez sans doute que l'interprétation de la LMES a récemment été élargie afin de pouvoir sanctionner des personnes sans nécessairement avoir à identifier un régime de pays contrevenant. Cela fait partie des facteurs à considérer. Nous y avons déjà eu recours pour sanctionner des membres du Hamas. Cela fait partie des choses que nous étudions en ce moment, mais aucune décision n'a encore été prise.

**Le sénateur MacDonald :** Les Houthis font partie des nombreux acteurs armés non étatiques du Moyen-Orient, au même titre que le Hamas et le Hezbollah, qui ont reçu le soutien militaire et financier de l'Iran.

Est-ce que le Canada songe toujours à inscrire les Houthis à la liste des entités terroristes? Où en sommes-nous? Est-ce qu'il y a eu des mises à jour? Est-ce qu'Affaires mondiales sait quand les Houthis seront désignés à titre d'entité terroriste?

**M. Lévêque :** Comme je l'ai dit plus tôt, tous les outils possibles sont envisagés à l'heure actuelle. En vue de déterminer si nous allons utiliser notre loi relative à la liste des entités terroristes, nous devons examiner l'ensemble des circonstances et évaluer les conséquences pour la paix et la sécurité dans la région, pour le dialogue national au Yémen et pour les efforts menés par l'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen.

Tous ces éléments doivent être pris en compte lorsque l'on songe à avoir recours à cet outil très contondant qu'est une liste en vertu du Code criminel, mais nous envisageons toutes les avenues possibles.

**Le sénateur MacDonald :** Selon Affaires mondiales Canada, en 2022, le Canada a octroyé 62,5 millions de dollars d'aide humanitaire au Yémen. Le ministère fait valoir que le Canada offre son aide à diverses organisations multilatérales, dont le Programme alimentaire mondial.

Existe-t-il un rapport qui explique comment l'argent est dépensé? Comment pouvons-nous veiller à ce qu'il ne se retrouve pas dans les mauvaises mains, comme celles des Houthis?

**Mr. Lévêque:** Thank you. Indeed, if you look at the socio-economic indicators of Yemen, it lists among the lowest in the world, so the humanitarian needs are indeed very grave.

In working with reputable international partners like the World Food Programme and other UN agencies, we have built in mechanisms to ensure that the humanitarian assistance really is humanitarian assistance: essential medicine and food, so really, survival elements that are necessary for civilian population. We built that into the agreements that we have with these organizations so as to minimize, if not eliminate, the chances of any of these goods being given to an offensive regime.

**Senator MacDonald:** Thank you.

**Senator Ravalia:** Welcome back, gentlemen. It's a pleasure to see you again.

In March 2023, Saudi Arabia and Iran agreed to restore diplomatic ties seven years after they had been severed. Saudi Arabia and Iran have traditionally been regional rivals and have provided material support to opposing sides in the Yemeni civil war.

How have the Houthi attacks in the Red Sea region affected ties between Saudi Arabia and Iran? Does violence in the Red Sea, in your opinion, risk derailing the Saudi Arabia–Iran détente and, furthermore, the current work towards enhancing relationships between Saudi Arabia and Israel?

**Mr. Lévêque:** That's a very complex question. I think you're putting your finger right on the root of the tensions, particularly in the Arabian Peninsula.

As you know, and as suggested by your question, Saudi Arabia and Iran have been fighting a proxy war in Yemen for the better part of the last decade. Up until not that long ago, the Houthis were launching drone and missile attacks directly deep into Saudi territory as well as into Emirati territory.

I think that's the reason for which Saudi Arabia is aggressively pursuing their negotiations directly with the Houthis, to attempt to de-escalate and to keep things as calm as possible in the Arabian Peninsula, first of all, to protect its territory. Saudi Arabia has a very ambitious agenda. They label it Vision 2030 to develop and diversify its economy, modify its society and really divert away from the pure revenues of oil and become a touristic destination. Tourists don't tend to like to go to countries where there is a risk of missile attack on a daily basis. That has been an enormous driver for Saudi Arabia, first and foremost, to negotiate with all members of the different factions wanting to form government in Yemen, including the Houthis.

**M. Lévêque :** Merci. En effet, les indicateurs socioéconomiques du Yémen figurent parmi les plus bas au monde, de sorte que les besoins humanitaires sont effectivement très importants.

En travaillant avec des partenaires internationaux réputés comme le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes des Nations unies, nous avons mis en place des mécanismes pour nous assurer que l'on offre réellement de l'aide humanitaire : des médicaments et des aliments essentiels, des éléments de survie qui sont nécessaires pour la population. Nous avons intégré ces mécanismes aux accords que nous avons conclus avec ces organisations afin de minimiser, voire d'éliminer, les risques que ces biens soient donnés à un régime offensif.

**Le sénateur MacDonald :** Merci.

**Le sénateur Ravalia :** Bienvenue à nouveau parmi nous, messieurs. Nous sommes heureux de vous revoir.

En mars 2023, l'Arabie saoudite et l'Iran ont convenu de rétablir leurs liens diplomatiques, qu'ils avaient rompus sept ans auparavant. L'Arabie saoudite et l'Iran sont depuis longtemps des rivaux dans la région et ont offert un soutien important aux adversaires dans la guerre civile du Yémen.

De quelle façon les attaques des Houthis dans la région de la mer Rouge ont-elles affecté les liens entre l'Arabie saoudite et l'Iran? À votre avis, est-ce que la violence dans la mer Rouge risque de nuire à la détente entre l'Arabie saoudite et l'Iran ou au travail en cours pour améliorer les relations entre l'Arabie saoudite et Israël?

**M. Lévêque :** C'est une question très complexe. Je pense que vous mettez le doigt sur la source des tensions, particulièrement dans la péninsule arabique.

Comme vous le savez, et comme votre question le laisse entendre, l'Arabie saoudite et l'Iran mènent une guerre par procuration au Yémen depuis près d'une décennie. Jusqu'à tout récemment, les Houthis lançaient des attaques de drones et de missiles directement en territoire saoudien et en territoire émirati.

Je pense que c'est la raison pour laquelle l'Arabie saoudite poursuit énergiquement ses négociations directement avec les Houthis, pour tenter de désamorcer la situation et de maintenir le calme autant que possible dans la péninsule d'Arabie, surtout pour protéger son territoire. L'Arabie saoudite a un programme très ambitieux, qu'elle appelle Vision 2030 et qui vise à développer et à diversifier son économie, à modifier sa société et à s'éloigner des revenus du pétrole pour devenir une destination touristique. En règle générale, les touristes n'aiment pas visiter les pays où les risques d'attaques de missiles sont présents au quotidien. Cela a été un énorme facteur pour l'Arabie saoudite, dans le cadre de ses négociations avec tous les membres des

As to how that is affecting their relationship with Iran, I would say that is always a relationship that is fraught with risk. They remain strategic rivals in the region, and therefore even the announced détente is always at risk of slipping back. When we see the destabilizing effect of Iran by supporting their other proxies in the region, whether it's Hamas or Hezbollah, this all risks derailing any chance at peace in the region.

All this is to say you're absolutely right; there is a risk. That's why the phrase or the word being used more often than not is "de-escalation" in the region.

**Senator Ravalia:** Thank you. As a follow-up, in terms of the relationship between Saudi Arabia and Israel, in the context of what is happening in Gaza as well, do you have any opinions on that?

**Mr. Lévêque:** My apologies, I had omitted that part of your question, senator.

Saudi Arabia has, for some time and with the facilitation of the United States, been looking to normalize its relationship with Israel. The Hamas attacks of October 7 and the following response by Israel in Gaza has had a chilling effect on this. Saudi Arabia has even said publicly that the cost, if you will, of resumption of that process would need to be an end of hostilities in Gaza.

We know that many countries in the region — Egypt, Jordan and, of course, through the facilitation of the United States — are still very much aiming for that rapprochement between Israel and Saudi Arabia, but of course, the volatility of the region and the situation in Gaza has set that back a couple of steps.

**Senator M. Deacon:** Thank you. I just wanted to, first of all, thank you three for being here. It's very important information to keep up to date on.

I'm going to ask a question about the effect that the Red Sea situation might have on Egypt. The country's Suez Canal Authority reported a 40% drop in receipts during the first two weeks of 2024 compared to a year earlier. President Abdel Fattah el-Sisi has held an iron grip over politics since the military coup d'état, but it's becoming a tenuous one in the face of the struggling economy. There is also strong domestic support for Palestinians in Gaza that isn't reflected in government policy.

I'm wondering whether this crisis in the Red Sea might be another breaking point that sees Egyptian politics plunged into more instability yet again.

**Mr. Lévêque:** Your question is very apropos and something I was hoping to be able to raise today, senator. Thank you.

diverses factions qui voulaient former le gouvernement au Yémen, y compris les Houthis.

Je dirais que la relation entre l'Arabie saoudite et l'Iran est toujours très risquée. Ce sont des rivaux stratégiques dans la région; par conséquent, même pour une détente annoncée, il y a des risques de recul. Nous savons que l'Iran appuie ses autres pions dans la région — qu'il s'agisse du Hamas ou du Hezbollah —, ce qui a un effet déstabilisant et qui risque de faire échouer toute tentative de paix dans la région.

Tout cela pour dire que vous avez tout à fait raison : il y a un risque. C'est pourquoi on utilise la plupart du temps le terme « désescalade » dans la région.

**Le sénateur Ravalia :** Merci. J'aimerais connaître votre opinion au sujet de la relation entre l'Arabie saoudite et Israël, dans le contexte de ce qui se passe à Gaza, notamment.

**M. Lévêque :** Excusez-moi, sénateur, j'avais omis cette partie de votre question.

Depuis un certain temps, l'Arabie saoudite cherche, avec l'aide des États-Unis, à normaliser ses relations avec Israël. Les attaques du Hamas du 7 octobre et la réaction d'Israël à Gaza ont eu un effet paralysant. L'Arabie saoudite a même déclaré publiquement que le coût — si l'on veut — de la reprise de ce processus devrait être la fin des hostilités à Gaza.

Nous savons que de nombreux pays de la région — l'Égypte, la Jordanie et, bien sûr, grâce à la facilitation des États-Unis — continuent de viser le rapprochement entre Israël et l'Arabie saoudite, mais la volatilité de la région et la situation à Gaza ont fait reculer les choses.

**La sénatrice M. Deacon :** Merci. Tout d'abord, je tiens à vous remercier tous les trois d'être ici. Il est très important de se tenir au fait de la situation.

J'aimerais vous poser une question sur l'effet que la situation de la mer Rouge pourrait avoir sur l'Égypte. L'administration du canal de Suez du pays a signalé une baisse de 40 % des recettes au cours des deux premières semaines de 2024 par rapport à l'année précédente. Le président Abdel Fattah al-Sissi a une poigne de fer sur la politique depuis le coup d'État militaire, mais elle devient ténue face à une économie en difficulté. Il y a aussi un fort soutien interne envers les Palestiniens à Gaza qui ne se reflète pas dans la politique gouvernementale.

Je me demande si cette crise dans la mer Rouge ne pourrait pas être un autre point de rupture qui plongera encore une fois la politique égyptienne dans une plus grande instabilité.

**M. Lévêque :** Votre question est très pertinente et j'espérais pouvoir aborder ce sujet aujourd'hui. Merci.

All I will say on this is that when I alluded to the fact that this crisis has multiple ramifications, of course, we think of the cost of shipping and the security of naval vessels, maritime transport and crews on board.

You're right that there is also a strategic element to this. Depending on the assessment, the Suez Canal sees between 10% and 13% of global maritime traffic in a given year, representing about \$1 trillion worth of trade. That's about half the GDP of Canada, to put it into perspective. Ultimately, this goes through the Suez Canal, particularly the traffic that goes between Asia — so China and Southeast Asia — and Europe.

The revenues that are collected by Egypt are an important source of their government income. Egypt is already going through a significant economic crisis, so there is no doubt this is having a deep impact and, I would say, is further strategic encouragement for Egypt to play a role in the de-escalation.

At the same time, with the recent re-election of President el-Sisi, there is no reason to believe that this will lead to domestic instability. However, it does mean more economic hardship and, therefore, more dissatisfaction on the part of the population in Egypt.

**Senator M. Deacon:** You mentioned China near the end of your messaging, and I want to come back to that. I heard what you said. As time rolls on, is there a role that China might have? They rely on international trade as much as any country does. I wonder if they might get to the point where they say that enough is enough and use their influence in Tehran to get the Houthis to stand down in the Red Sea.

**Mr. Lévêque:** Again, I think you're bang on, senator. We haven't seen this overtly take place to date. We also know that China's diplomacy tends to be much more behind closed doors, so big flashes of public statements are probably not to be expected here.

We have seen their interventions in the UN Security Council, not yet suggesting a desire to increase public pressure on Iran, calling for de-escalation and for a reduction of the strikes.

What is going on behind closed doors is something we don't have complete visibility on. I would say that given, first of all, the vulnerability of their economy when it comes to global trade and shipping, especially to European markets, combined with the fact that these strikes by the Houthis are indiscriminate, I would venture to bet that they will increase their quiet pressure on Iran in the not-too-distant future.

J'ai dit plus tôt que cette crise avait de multiples ramifications. Je pense bien sûr au coût du transport et à la sécurité des navires, du transport maritime et des équipages à bord.

Vous avez raison de dire qu'il y a aussi un élément stratégique rattaché à cela. Selon les évaluations, le canal de Suez représente entre 10 et 13 % du trafic maritime mondial au cours d'une année donnée, ce qui représente environ 1 billion de dollars d'échanges commerciaux. Pour mettre les choses en perspectives, c'est environ la moitié du PIB du Canada. Au bout du compte, cela passe par le canal de Suez, en particulier le trafic entre l'Asie — donc la Chine et l'Asie du Sud-Est — et l'Europe.

Les recettes perçues par l'Égypte constituent une importante source de revenus pour le gouvernement. L'Égypte traverse déjà une crise économique importante, alors il ne fait aucun doute que la situation a une incidence profonde sur le pays, ce qui l'encourage sur le plan stratégique à jouer un rôle dans la désescalade.

En même temps, avec la réélection récente du président al-Sissi, il n'y a aucune raison de croire que cela entraînera de l'instabilité à l'échelle nationale. Cependant, les difficultés économiques seront plus importantes, ce qui entraînera plus d'insatisfaction de la part de la population égyptienne.

**La sénatrice M. Deacon :** Vous avez parlé de la Chine vers la fin de votre commentaire et j'aimerais y revenir. Je vous ai entendu. Alors que le temps passe, est-ce que la Chine a un rôle à jouer dans cette situation? Elle mise autant sur le commerce international que tous les autres pays. Je me demande si elle décidera à un moment donné que c'est assez et utilisera son influence à Téhéran pour forcer les Houthis à se retirer de la mer Rouge.

**M. Lévêque :** Encore une fois, je pense que vous avez tout à fait raison, sénatrice. Nous n'avons rien vu se produire ouvertement jusqu'à présent. Nous savons également que la diplomatie chinoise a tendance à se passer derrière des portes closes, de sorte qu'il ne faut probablement pas s'attendre à de grandes déclarations publiques ici.

Nous avons vu ses interventions au Conseil de sécurité de l'ONU, qui ne suggèrent pas un désir d'accroître la pression publique sur l'Iran, un appel à la désescalade et la réduction des frappes.

Nous ne savons pas tout ce qui se passe derrière les portes closes. Je dirais qu'étant donné la vulnérabilité de l'économie du pays en ce qui concerne le commerce mondial et le transport, surtout vers les marchés européens, et du fait que les frappes des Houthis sont aveugles, la Chine devrait intensifier ses pressions discrètes sur l'Iran dans un avenir assez rapproché.

**Senator Coyle:** Thank you very much to all of our witnesses today.

My first two questions are for Mr. Lévêque, and then, if I have time, for Major-General Smith.

I'm trying to dig in and understand everything that's at play here with the Houthis. They are being portrayed as an instrument of Iran. We know they are being equipped, resourced, et cetera, by Iran. They also have their own interests.

I'm trying to understand the balance between who is calling the shots here, Iran or the Houthis. You talked about the Houthis trying to improve their credibility among the like-minded "other Hs" — Hezbollah, Hamas, et cetera — but what about beyond the Hs? Are they also trying to curry favour with others? Who is coming on board in support of the Houthis? Those would be my questions for you.

**Mr. Lévêque:** Thank you, senator. Those are important strategic questions.

One common element we can point to between the Houthis, Hezbollah and Hamas is the fact that, despite having been propped, trained, equipped and supported by Iran, they are not complete puppets of Iran. They have their own independent decision-making structures and probably strategic goals, some of them more obvious than others.

If you think of Hezbollah, the political wing of Hezbollah forms part of the government in Lebanon. They have at least a couple of cabinet seats in the government. There is plenty of evidence that shows that the political wing of Hamas was not aware of the October attack before it happened.

This is not exactly an integrated vertical chain of command, and the Houthis would fall into that category too. First of all, they control a large part of Yemen's territory. Their goal is to govern, to ultimately be the government of that country. They are the only party among the other factions that refuses to negotiate with the rest in order to come to a ceasefire and an agreement on how to govern Yemen.

Secondly, they still consider themselves a resistance movement. Just like with any resistance movement, exploits, grand gestures and presence increase their credibility — first and foremost, domestically — and, honestly, detract from their inability to govern a people in desperate need of structuring and governance.

I wouldn't put the Houthis in the category of the most rational of actors. It's difficult to anticipate what their end goal might be. However, drawing attention, garnering credibility among the three big players of the so-called Axis of Resistance and wanting to garner their own credibility domestically are all part of the equation.

**La sénatrice Coyle :** Je remercie tous les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Mes deux premières questions s'adressent à M. Lévêque. Si j'ai le temps, je m'adresserai ensuite au major-général Smith.

J'essaie de comprendre tout ce qui est en jeu avec les Houthis. On les présente comme un instrument de l'Iran. Nous savons qu'ils reçoivent l'équipement et les ressources de l'Iran. Ils ont aussi leurs propres intérêts.

J'essaie de comprendre qui prend les décisions ici : est-ce l'Iran ou les Houthis? Vous avez dit que les Houthis tentaient de se montrer plus crédibles aux yeux de ceux qui partagent leur vision, ou les autres « H » — le Hezbollah, le Hamas, etc. —, mais qu'en est-il au-delà de ces entités? Est-ce qu'ils tentent aussi de s'attirer la faveur des autres? Qui appuie les Houthis? Ce sont mes questions pour vous.

**M. Lévêque :** Merci, sénatrice. Ce sont des questions stratégiques importantes.

Les Houthis, le Hezbollah et le Hamas ont ceci en commun : bien qu'ils aient été appuyés, entraînés et équipés par l'Iran, ils ne sont pas manipulés par le pays. Ils ont leurs propres structures décisionnelles indépendantes et probablement des objectifs stratégiques, dont certains sont plus évidents que d'autres.

L'aile politique du Hezbollah fait partie du gouvernement au Liban. Il compte au moins deux ou trois sièges au cabinet du gouvernement. De nombreuses données probantes montrent que l'aile politique du Hamas n'était pas au courant de l'attaque d'octobre avant qu'elle ne se produise.

Il ne s'agit pas exactement d'une chaîne de commandement verticale intégrée, et les Houthis entreraient également dans cette catégorie. Premièrement, ils contrôlent une grande partie du territoire du Yémen. Leur objectif est de gouverner et de former le gouvernement de ce pays. C'est le seul parti parmi les autres factions qui refuse de négocier avec les autres pour en arriver à un cessez-le-feu et à un accord sur la façon de gouverner le Yémen.

Deuxièmement, ils se considèrent encore comme un mouvement de résistance. Comme dans tout mouvement de résistance, les exploits, les grands gestes et la présence augmentent leur crédibilité — d'abord et avant tout au pays —, et nous font oublier leur incapacité à gouverner un peuple qui a désespérément besoin de structure et de gouvernance.

Je ne placerais pas les Houthis dans la catégorie des acteurs les plus rationnels. Il est difficile de deviner quels sont leurs desseins ultimes. Toutefois, le fait d'attirer l'attention, de gagner en crédibilité auprès des trois grands acteurs de ce que l'on appelle l'Axe de la résistance et de vouloir acquérir leur propre crédibilité dans le pays fait partie de l'équation.

**Senator Richards:** Thanks for being here again.

What is the chance of ever degrading Iran's supply line to the Houthis? Because unless we do, they can act in concert with whatever they want. We can get rid of their drones one day, and they will have drones four days later. We have seen that.

I'm wondering if there's any chance — as the bugaboo says, without engaging in a direct conflict with Iran — of degrading their supply lines.

**Mr. Lévêque:** That's a difficult question to answer. We have with allies a kind of a strategic outlook on how to degrade capacity of the Houthis themselves. To degrade the supply line is a lot more challenging given, as you said, the fact that I think the world wants to avoid an outright direct conflict with Iran. Iran continues to be an actor that is trying to destabilize the region, weaken the United States as a superpower and weaken Israel, which it sees to be its sworn enemy.

I turn to my colleagues to see if they would add something on this. I would venture to say that the military route is not something that's being contemplated right now. It comes down to diplomacy and building alliances to bring down the temperature in the Middle East.

**MGen. Smith:** I could offer that I think the characterization is not just about trading supply lines; it's re-establishing deterrents: You have to stop doing these things or else there will be repercussions, be those either — not to get academic here — denying that what you're doing will have no effect or striking back.

Those are some of the operations we're seeing in the region. I described in my opening statement some of the different operations in which the Canadian Armed Forces are participating. I go back to re-established deterrence.

**Senator Richards:** Thank you. We all know the world is in a desperate spot right now. The United States is really fighting proxy wars on four fronts. I wonder how able Canada is to support them. I know they're trying. I know they're in the Red Sea. We just decided to send more troops into Latvia in the last little while, which is great.

As good as our military men and women are, our military resources are not even up to a division. I'm wondering if we look at that with some consternation with what's going on not only in the Red Sea but in Ukraine and everywhere else in the world. Sooner or later, we might be called upon to give help that we don't have. Are we concerned about that?

**Le sénateur Richards :** Merci de comparaître de nouveau devant nous.

Quelles sont nos chances d'arriver à perturber la chaîne d'approvisionnement de l'Iran aux Houthis? Parce que tant que nous ne le ferons pas, ils pourront bien faire ce qu'ils veulent. Nous pourrions bien détruire leurs drones une journée, ils en auront d'autres quatre jours plus tard. Nous l'avons vu.

Je me demande si nous avons une chance — sans entrer en conflit direct avec l'Iran, comme le dirait le croquemitaine — de perturber leurs chaînes d'approvisionnement.

**M. Lévêque :** Il est difficile de répondre à cette question. Nous avons avec nos alliés une certaine perspective stratégique de la façon de réduire la capacité d'agir des Houthis eux-mêmes. Il est beaucoup plus difficile de perturber leur chaîne d'approvisionnement étant donné, comme vous l'avez dit, que le monde veut éviter un conflit direct avec l'Iran, je pense bien. L'Iran reste un acteur qui tente de déstabiliser la région, d'affaiblir la superpuissance des États-Unis et d'affaiblir Israël, qu'il considère comme son ennemi juré.

Je ne sais pas si mes collègues ont quelque chose à ajouter à ce sujet. J'oserais dire que la voie militaire n'est pas celle envisagée pour l'instant. On mise plutôt sur la diplomatie et la construction d'alliances pour refroidir les ardeurs au Moyen-Orient.

**Mgén Smith :** Je pense qu'il ne s'agit pas que de chaînes d'approvisionnement; il s'agit de rétablir des mesures dissuasives : vous devez cesser de faire telle ou telle chose, faute de quoi il y aura des répercussions. Sans verser dans la morale, il faut cesser de prétendre que les actes n'auront pas d'effet ou qu'il n'y aura pas de riposte.

C'est le genre d'opérations que nous menons dans la région. J'ai décrit dans ma déclaration préliminaire quelques-unes des opérations auxquelles participent les Forces armées canadiennes. Je répète donc qu'il s'agit de recréer un effet dissuasif.

**Le sénateur Richards :** Merci. Nous savons tous à quel point la situation est désespérée dans le monde à l'heure actuelle. Les États-Unis mènent des guerres par procuration sur quatre fronts. Je me demande à quel point le Canada est en mesure de les appuyer. Je sais qu'ils essaient de faire quelque chose. Je sais qu'ils déploient des troupes dans la mer Rouge. Nous venons, pour notre part, de décider d'envoyer plus de troupes en Lettonie, ce qui est très bien.

Nos militaires ont beau être excellents, nos ressources militaires ne sont pas à la hauteur. N'y a-t-il pas lieu de regarder tout cela avec une certaine consternation, compte tenu de ce qui se passe non seulement en mer Rouge, mais aussi en Ukraine et partout ailleurs dans le monde. Tôt ou tard, nous pourrions être appelés à fournir une aide que nous n'avons pas à offrir. Cela ne vous inquiète-t-il pas?

**MGen. Smith:** I will not chew up your time by describing what the Canadian Armed Forces are doing around the world. That being said, number one, we must keep Canada safe. We've seen that with forest fires, et cetera, and we are very involved in that. Second, we have the new contributions to the modernization of the North American Aerospace Defense Command, or NORAD, and the extensive work there; we must get that correct.

Equally — you mentioned Europe — yes, we are contributing more forces into Latvia but more broadly contributing to NATO. We have an Indo-Pacific Strategy with very specific requirements from the Canadian Armed Forces as well. What else is out there? Important things are being contributed to the Middle East, to Africa, to a certain extent to the western hemisphere. I would not say Canada is the only nation looking at its broad military resources and saying there's a lot to do right now.

**The Chair:** Thank you very much, Major-General.

**Senator Boniface:** Thank you for being here.

Mr. Lévêque, thank you for being here again and again.

I want to follow up on previous senators' questions on the deployment to the U.S. mission in the Red Sea. You say three staff officers are involved. Maybe you can elaborate on their responsibilities. How will their input affect or help steer the mission itself?

**MGen. Smith:** Chair, again, I don't have a lot of details, but, yes, as I described, there are three extra staff officers who are contributing to what is being called Operation Prosperity Guardian, which is about the protection of all naval assets in that region. They're plugged into the regional security structure I talked about, the Combined Maritime Forces; they're a part of that. They're helping to contribute, just to see what they can do. That's three. There are much bigger military headquarters than that, but I think they're valued for what they do. They're doing an important job to contribute and continue to protect both the civilian and the military assets that are using that waterway.

**Senator Boniface:** You may not know the answer to the question, but I'm curious what other countries would be contributing to that.

**MGen. Smith:** That is a good question. I'm aware that CMF had 37 countries involved, last I checked. It is very big number. It's obviously not just NATO; it's much broader than that. I would just say it's a very broad contribution.

**Mgén Smith :** Je ne vous ferai pas perdre votre temps en décrivant ce que les Forces armées canadiennes font dans le monde. Cela dit, nous devons avant tout assurer la sécurité du Canada. Nous l'avons vu dans la lutte contre les feux de forêt, entre autres. Nous sommes très mobilisés dans ce genre de circonstances. Ensuite, nous contribuons activement à la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, ou NORAD, et à tout le travail réalisé en ce sens; nous devons bien faire les choses.

De même, vous avez mentionné l'Europe, et oui, nous déployons davantage de troupes en Lettonie, mais nous contribuons aussi plus largement à l'OTAN. Il y a aussi la Stratégie pour l'Indopacifique, qui impose toutes sortes d'exigences aux Forces armées canadiennes. Qu'y a-t-il d'autre? Nous contribuons de manière importante aux efforts déployés au Moyen-Orient, en Afrique et dans une certaine mesure, dans l'hémisphère occidental. Je dirais que le Canada n'est pas le seul pays au monde à regarder ses vastes ressources militaires et à se dire qu'il y a beaucoup à faire en ce moment.

**Le président :** Merci beaucoup, major-général.

**La sénatrice Boniface :** Je vous remercie d'être ici.

Monsieur Lévêque, merci de revenir parmi nous encore et encore.

J'aimerais poursuivre sur la lancée des questions posées par d'autres sénateurs avant moi au sujet du déploiement de la mission américaine en mer Rouge. Vous avez dit que trois de nos officiers d'état-major y participent. Peut-être pourriez-vous nous en dire plus sur leurs responsabilités. De quelle façon contribueront-ils à diriger la mission elle-même?

**Mgén Smith :** Monsieur le président, encore une fois, je n'ai pas beaucoup de détails, mais oui, comme je l'ai décrit, il y a trois officiers d'état-major supplémentaires qui contribuent à ce qu'on appelle l'opération Prosperity Guardian, qui vise à protéger toutes les ressources navales dans la région. Ils sont intégrés à la structure de sécurité régionale dont j'ai parlé, les Forces maritimes combinées; ils en font partie. Ils sont là pour faire tout ce qu'ils peuvent pour contribuer à l'opération. Ils sont trois. Il y a des quartiers généraux militaires bien plus grands que cela, mais je pense que leur contribution est appréciée. Ils font un travail important pour continuer de protéger les navires civils et militaires qui empruntent cette voie navigable.

**La sénatrice Boniface :** Vous ne connaissez peut-être pas la réponse à cette question, mais je serais curieuse de savoir quels autres pays contribuent à ce projet.

**Mgén Smith :** C'est une bonne question. Je sais que 37 pays contribuaient aux Forces maritimes combinées la dernière fois que j'ai vérifié. C'est vraiment beaucoup. Il ne s'agit évidemment pas uniquement de pays de l'OTAN, cela va bien

**Senator Boniface:** Great. Thanks so much. My next question is to Mr. Lévêque.

You've covered the global economic impact of this issue. Is it possible to talk about all the issues you must weigh? I'm sure this changes by the day or perhaps by the hour, in terms of Canada's considerations of sanctions. I'm assuming there are economic issues, stability in the region. Can you talk a little bit about how you weigh those things as you move along?

**Mr. Lévêque:** Do you mean when we are determining how to position ourselves?

**Senator Boniface:** Yes.

**Mr. Lévêque:** Yes, obviously, we have a very wide set of considerations. We always start with looking at the safety and security of Canadians, both here at home and for Canadians who travel and live abroad. The kind of "do no harm" philosophy applies first and foremost. For example, we estimate between 45,000 and 50,000 Canadians are living in Lebanon. When we decide on our policy instruments and how to counsel friends in the region, including Israel vis-à-vis its border skirmishes with Lebanon, we have in mind the peace and security in the region as well as the safety and security of Canadians, of people who hold our passports. It has been the same with Gaza. That's always consideration number one.

Then, of course, we have a long history of being, if not always present with boots on the ground in any given conflict, at least a helpful convener, an actor who advocates for diplomatic solutions, for dialogue. In the case of Yemen, for example, we don't have a presence there. We cover our diplomatic relations there out of Saudi Arabia. Our levers then are limited, but through the UN, through our friends and allies that have special envoys, like the United States, we get messages and express support through them. That includes Saudi Arabia. We've resumed our thawed diplomatic relations with Saudi Arabia not long ago. We now have an ambassador based there, and the relationship has proven to be very productive. That gives you a few examples.

**The Chair:** Thank you, Mr. Lévêque.

**Senator Cardozo:** Mr. Lévêque, you mentioned your view that the Houthis are not the most rational. I don't mean to criticize you personally, but oftentimes we are used to a certain way of looking at things, and when a new political force comes along, we tend to think of them as not being rational. Whether we're looking at BRICS or Donald Trump or the Houthis, they

au-delà de l'OTAN. Je dirais simplement qu'il s'agit d'une collaboration très vaste.

**La sénatrice Boniface :** Très bien. Merci beaucoup. Ma prochaine question s'adresse à M. Lévêque.

Vous avez parlé de l'impact économique mondial de la situation. Vous serait-il possible de nous parler de toutes les questions à prendre en considération? Je suis sûre que cela change chaque jour, peut-être même d'heure en heure, pour ce qui est des sanctions que le Canada devrait envisager. Je suppose qu'il y a les enjeux économiques, la stabilité de la région. Pouvez-vous nous parler un peu de la façon dont vous sous-pesez tous ces éléments au fur et à mesure que la situation évolue?

**M. Lévêque :** Vous voulez dire lorsque nous évaluons comment nous positionner?

**La sénatrice Boniface :** Exactement.

**M. Lévêque :** Oui, évidemment, il y a un très grand nombre de choses à prendre en considération. Notre priorité est toujours la sécurité des Canadiens, à la fois chez nous et à l'étranger, pour les Canadiens qui voyagent et vivent à l'étranger. La philosophie « ne pas nuire » est notre gouvernail. Par exemple, nous estimons qu'entre 45 000 et 50 000 Canadiens vivent au Liban. Lorsque nous décidons de nos instruments politiques et de la façon de conseiller nos amis dans la région, y compris Israël vis-à-vis de ses escarmouches à la frontière avec le Liban, nous gardons à l'esprit la paix et la sécurité dans la région ainsi que la sécurité des Canadiens, des titulaires d'un passeport canadien. Il en va de même pour Gaza. C'est toujours notre préoccupation numéro un.

Ensuite, bien sûr, nous avons une longue tradition sinon de présence concrète sur le terrain dans un conflit, du moins de rassembleur utile, d'acteur mobilisé à la recherche de solutions diplomatiques, qui favorise le dialogue. Dans le cas du Yémen, par exemple, nous ne sommes pas présents sur place. Nous entretenons nos relations diplomatiques depuis l'Arabie saoudite. Nos leviers sont donc limités, mais par l'intermédiaire de l'ONU, de nos amis et alliés qui ont des envoyés spéciaux là-bas, comme les États-Unis, nous recevons des messages et exprimons notre soutien. L'Arabie saoudite fait partie de nos amis. Nous avons récemment repris nos relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite. Nous avons maintenant un ambassadeur en Arabie saoudite, et cette relation s'avère très productive. Voilà quelques exemples.

**Le président :** Merci, monsieur Lévêque.

**Le sénateur Cardozo :** Monsieur Lévêque, vous avez dit que les Houthis n'étaient pas les plus rationnels. Je ne veux pas vous critiquer personnellement, mais nous sommes souvent habitués à une certaine façon de voir les choses, et lorsqu'une nouvelle force politique apparaît, nous avons tendance à penser qu'elle n'est pas rationnelle. Qu'il s'agisse des BRICS, de Donald

are rational in their minds and in their approaches. They are unpredictable to us, and we don't understand them. It's really important to figure out their rationality because it's just a different way of looking at things than the old world order that we're used to. I just leave that as a comment. You can comment on that, if you like.

My question is if you could provide us with more information on where things stand now in the Red Sea, subsequent to the measures taken by the U.S. and the U.K. in the last couple of weeks.

**Mr. Lévêque:** I'll make a quick comment on your first observation and then turn to my colleagues for the operations in the Red Sea.

I don't disagree, senator, that we always need to put on different thinking caps to figure out where different players are coming from. I referred to the Houthis as an irrational group because we see actions taken by them that are actually going against their own interests and against the interests of the people whom they say they want to represent.

There's a big difference between a non-state actor who is trying to destabilize a region and hurt its own people and the emerging countries, emerging economies which are very much rational. Maybe they apply a different lens, maybe a different set of rules, or they are wanting to challenge rules that were set by others. We absolutely respect that and try to better understand where they're coming from and to create some bridges between the two. But those are state actors with a rational approach versus a non-state actor who is irresponsible, in our opinion. That's just a nuance I wanted to inject.

**MGen. Smith:** I will speak to how we are going to get the Houthis to stop what they're doing. I'll go back to that term "deterrence." I guess this is linked to rationality. We have to make them understand that they must stop doing this because, first, they won't be successful, and, second, it's going to hurt them. But that will take time. It's not an insubstantial force. Again, it doesn't mean we need to dismantle the Houthis. We need them to understand that they're not going to get what they are trying to achieve and it's going to hurt them while they're trying to do it.

**Senator Cardozo:** Where are things at now? Have things calmed down at all in the last two weeks?

**MGen. Smith:** I don't have an exact readout of the operation or how it has been going. There have been multiple rounds of strikes, so I would suggest it's still an operation in process.

**Mr. Lévêque:** Chair, if we still have a few seconds, I'd like to turn to my colleague, Mr. Laporte, who may have an answer to this.

Trump ou des Houthis, ils sont rationnels dans leur esprit et dans leur approche. Ils nous paraissent imprévisibles, et nous ne les comprenons pas. Il est pourtant très important de comprendre leur rationalité parce que ce n'est qu'une façon différente de voir les choses que celle de l'ancien ordre mondial auquel nous sommes habitués. C'était mon commentaire. Vous pouvez y réagir, si vous le souhaitez.

Ma question est de savoir si vous pouvez nous fournir davantage d'informations sur la situation actuelle en mer Rouge, à la suite des mesures prises par les États-Unis et le Royaume-Uni les deux dernières semaines.

**M. Lévêque :** Je ferai un bref commentaire sur votre première observation, après quoi je demanderai à mes collègues de vous répondre concernant les opérations en mer Rouge.

Vous n'avez pas tort, sénateur, quand vous dites qu'il faut toujours s'ouvrir aux différentes façons de penser pour comprendre le point de vue des différents acteurs. J'ai qualifié les Houthis de groupe irrationnel parce que nous constatons qu'ils agissent parfois à l'encontre de leurs propres intérêts et des intérêts des personnes qu'ils disent vouloir représenter.

Il y a une grande différence entre un acteur non étatique qui tente de déstabiliser une région et de nuire à son propre peuple et les pays émergents, les économies émergentes, qui sont très rationnels. Peut-être ont-ils une perspective différente, des règles différentes, ou veulent-ils remettre en question les règles établies par d'autres. Nous respectons tout à fait cela et essayons de mieux comprendre leur point de vue pour créer des passerelles entre les deux façons de voir. Mais il s'agit là d'acteurs étatiques ayant une approche rationnelle et non d'un acteur non étatique qui agit de façon irresponsable, selon nous. C'est une petite nuance que je souhaitais apporter.

**Mgén Smith :** Je vais vous parler de la façon dont nous comptons pousser les Houthis à arrêter de faire ce qu'ils font. Revenons au concept de la dissuasion. Je suppose que c'est lié à la rationalité. Nous devons leur faire comprendre qu'ils doivent arrêter d'agir ainsi parce que premièrement, ils n'y gagneront rien et deuxièmement, ils vont en souffrir. Mais cela va prendre du temps. Ce n'est pas une force à négliger. Encore une fois, cela ne signifie pas que nous devons démanteler les Houthis. Nous devons leur faire comprendre qu'ils n'obtiendront rien de ce qu'ils veulent et qu'ils vont en souffrir pendant ce temps.

**Le sénateur Cardozo :** Où en sommes-nous aujourd'hui? Les choses se sont-elles calmées depuis deux semaines?

**Mgén Smith :** Je n'ai pas de bilan exact de l'opération ni de la façon dont les choses évoluent. Il y a eu plusieurs séries de frappes, donc je dirais que l'opération se poursuit toujours.

**M. Lévêque :** Monsieur le président, s'il nous reste quelques secondes, j'aimerais donner la parole à mon collègue, M. Laporte, qui a peut-être une réponse à cette question.

**Eric Laporte, Executive Director, Security and Defence Relations, Global Affairs Canada:** Thank you, chair. Over the past few weeks, we have seen a slight decrease in attack rates. Part of that, we understand, is on the U.S. side moving to more dynamic targeting as opposed to deliberate targeting. The ability, if you see things being loaded up onto rails and being prepared to be fired, those are being hit more frequently, which is having an impact on the ability of the Houthis to launch.

**Senator Woo:** The Houthi actions in the Red Sea are cynical, illegal and hugely destabilizing for the world economy. Is my perception correct, though, that all of that cynicism, damage and violence, notwithstanding the view on Arab street — to put it broadly — that they are getting a lot of support, even in Saudi Arabia, for example, and the Gulf states? Can you reflect on what's happening here?

The real question is this: Is this support from Arab street, broadly, ephemeral — a rush of adrenaline — or structural? If it's structural, then it's a different ball game.

**Mr. Lévêque:** That's an excellent question. There's probably a distinction between how these attacks are viewed on Yemeni streets, the rest of the Gulf and the rest of the Middle East. On Yemeni streets, what you say is correct by our analysis and interpretation. There's a bit of a "ra-ra" movement, which, again, only reinforces our belief that it's part of the reason why the Houthis are targeting these ships — because they can bolster their own reputation domestically and not be criticized for or accused of neglecting their own people.

There are gradations, from what we observe, of dissatisfaction on Arab streets. There's dissatisfaction in every corner of the world.

**Senator Woo:** It's a horrible term; I'm sorry for using it.

**Mr. Lévêque:** There is a lot of dissatisfaction with leadership in the world right now. In the Middle East, in particular, the kind of lightning rod for this dissatisfaction and anger has been the conflict, generally the plight of the Palestinian people, the conflict between, in recent months, Hamas and Israel and the images we see on TV. It's important not to conflate the two because different regions will have different gripes or different areas of dissatisfaction, but there's no doubt, if you look at the Jordanian population and the Egyptian population, that there is a feeling of solidarity towards Gazans and Palestinians in general that is exacerbated by the current war that has been ongoing in Gaza for the last three or so months.

**Eric Laporte, directeur exécutif, Sécurité et relations de défense, Affaires mondiales Canada :** Merci, monsieur le président. Nous avons constaté une légère diminution des attaques depuis deux semaines. Nous comprenons que c'est dû en partie au fait que les États-Unis adoptent un ciblage plus dynamique que délibéré. Ainsi, quand ils observent que les Houthis chargent des wagons pour préparer leurs attaques, ils peuvent les cibler plus souvent, ce qui réduit la capacité des Houthis de lancer leurs attaques.

**Le sénateur Woo :** Les actions des Houthis en mer Rouge sont cyniques, illégales et extrêmement déstabilisantes pour l'économie mondiale. Est-ce que je comprends bien, toutefois, que tout ce cynisme, ces dommages et cette violence, malgré ce qu'on peut en dire dans le monde arabe, pour parler en termes généraux, leur méritent beaucoup d'appuis, même en Arabie saoudite, par exemple, et dans les États du Golfe? Pouvez-vous nous parler de ce qui se passe là-bas?

La vraie question est la suivante : le soutien populaire, dans le monde arabe, en général, est-il de nature éphémère, dû à une poussée d'adrénaline, ou de nature structurelle? S'il est de nature structurelle, c'est une autre paire de manches.

**M. Lévêque :** C'est une excellente question. Il y a probablement une distinction à faire entre la façon dont ces attaques sont perçues dans les rues du Yémen, dans les autres pays du Golfe et ailleurs au Moyen-Orient. Dans les rues du Yémen, ce que vous dites est exact, selon notre analyse et notre interprétation. Il y a un certain élan d'enthousiasme dans la population, ce qui, encore une fois, ne fait que renforcer notre conviction que c'est en partie la raison pour laquelle les Houthis ciblent ces navires. Ils souhaitent ainsi redorer leur propre réputation à l'intérieur du pays parce qu'ils ne veulent pas se faire accuser de négliger leur propre peuple ni se faire critiquer.

D'après ce que nous observons, le degré de mécontentement dans la population est variable. Il y a du mécontentement partout dans le monde.

**Le sénateur Woo :** C'est un terme horrible; désolé de l'avoir utilisé.

**M. Lévêque :** Il y a beaucoup de mécontentement à l'égard des dirigeants qui gouvernent le monde présentement. Particulièrement au Moyen-Orient, le genre de paratonnerre du mécontentement et de la colère, c'est le conflit entre le Hamas et Israël et les images montrées à la télévision ces derniers mois, le sort des Palestiniens en général. C'est important de ne pas confondre les deux, parce que les doléances ou les sources d'insatisfaction des gens varieront d'une région à l'autre, mais nul doute que la solidarité des populations de Jordanie et d'Égypte envers les Gazaouis et les Palestiniens en général est exacerbée par la guerre qui sévit actuellement à Gaza depuis environ trois mois.

**The Deputy Chair:** This question is to Mr. Lévêque: What do the Saudis and the United Arab Emirates want the U.S. to do?

**Mr. Lévêque:** There's what they're going to say publicly and what they're going to say privately.

**The Deputy Chair:** I'm inviting you to reflect on the private.

**Mr. Lévêque:** I think, first and foremost, they are driven by self-interest and stability in their own countries. They will always encourage their partners to do whatever is necessary to de-escalate and minimize the impact on Saudi streets and on Emirati streets. More than that, it's about the message it sends to the world, the inbound investment and the vision they have for the development of the region.

I suspect what they ask of the United States — I have to say, "I suspect," because I'm not in those conversations — is, "Help us help you. Help us negotiate things." The Saudis are the only government that we know of that has a direct negotiation with the Houthis, an entity that we have been at war with for a number of years. And they — speaking of rationality because it seems to be the theme of the day — decided it was better to negotiate with that entity, and I'm directly quoting some Saudi counterparts that I have met in Riyadh who qualify Houthis as "irrational beings." Nonetheless, they've concluded that it was better for their stability to negotiate with them, and they're probably asking partners to help along with that by not exaggerating the escalation.

At the same time, they too have commercial interests. They too have an interest in seeing freedom of navigation protected. If their ships and those of others are being targeted indiscriminately, there's a certain tolerance for allowing allies and partners to reduce and degrade that capacity for Houthis to attack.

**The Deputy Chair:** It's an interesting situation where the problem is more than an American problem, but the only solution is American, or at least American-led. That, I guess, is the burden of being a G1 nation.

Major-General, there are reports of a Houthi attack on an Iranian ship. Can you confirm that? Was that an accident or a strategy?

**MGen. Smith:** I can't, chair, and I don't know. You're ahead of me on that one.

**Senator Coyle:** Maybe I'll just put out two quick questions. One is for Mr. Lévêque, and one is for Major-General Smith. Just to build on my previous question, Mr. Lévêque, I was also

**Le vice-président :** Monsieur Lévêque, qu'est-ce que les Saoudiens et les Émirats arabes unis veulent que fassent les États-Unis?

**M. Lévêque :** Cela dépend, ils ne diront pas la même chose publiquement et en privé.

**Le vice-président :** Je vous invite à nous parler de leurs demandes en privé.

**M. Lévêque :** Je pense qu'avant tout, ces pays voient à leur propre intérêt et veulent leur propre stabilité. Ils vont toujours encourager leurs partenaires à faire le nécessaire pour désamorcer la situation et réduire au minimum l'incidence dans les rues d'Arabie saoudite et des Émirats. Je dirais qu'ils se soucient surtout du message qu'ils envoient dans le monde, des investissements faits chez eux et de leur vision pour le développement de leur région.

Je ne fais pas partie des conversations là-dessus, mais je présume que ces pays demandent aux États-Unis de leur prêter main-forte, notamment dans les négociations, pour qu'ils les aident en retour. D'après ce que nous savons, les Saoudiens sont le seul gouvernement qui est en négociation directe avec les Houthis, une entité avec laquelle nous sommes en guerre depuis quelques années. Rationnellement, pour reprendre le thème du jour, ils ont décidé qu'il valait mieux négocier. Pour les citer directement, des homologues saoudiens que j'ai rencontrés à Riyad disaient que les Houthis étaient des « êtres irrationnels ». Néanmoins, ils ont conclu qu'il valait mieux, pour la stabilité de leur pays, négocier avec eux, et ils demandent sans doute à leurs partenaires de contribuer aux efforts en n'exagérant pas l'escalade des tensions.

Cela dit, les Saoudiens ont aussi des intérêts commerciaux. Ils ont aussi avantage à ce que la liberté de navigation soit protégée. Si leurs navires et ceux des autres sont ciblés au hasard, il y a une certaine tolérance pour ce qui est de permettre à leurs alliés et à leurs partenaires de réduire et de perturber la capacité des Houthis d'attaquer.

**Le vice-président :** C'est une situation intéressante, où le problème va bien au-delà des États-Unis, mais la seule solution est américaine ou à tout le moins, elle est dirigée par les Américains. J'imagine que c'est le fardeau d'un pays du G1.

Major-général Smith, on signale que les Houthis ont attaqué un navire iranien. Pouvez-vous le confirmer? Était-ce un accident ou cela s'inscrit-il dans une stratégie?

**Mgén Smith :** Je ne peux pas le confirmer, monsieur le président. Je ne le sais pas. Vous avez de l'avance sur moi à ce propos.

**La sénatrice Coyle :** Je pense que je vais poser deux questions brèves, une à M. Lévêque et une au major-général Smith. Pour poursuivre dans la même veine que ma première

wondering about the Houthis. Yes, we know they're playing to their counterparts — Hezbollah, Hamas — and Iran, of course, and back into their own people. Who else even beyond that region might they be trying to curry favour with? That's a question for you.

Then my question for Major-General Smith is this: Regarding the planning support that Canada provides to the U.S. and the U.K. on the strikes, could you maybe help us understand how that gets triggered, where Canada makes the decision to provide that kind of support, on what basis? Thank you.

**Mr. Lévêque:** Thank you. What I would say is, in our assessment, it's not so much that the Houthis are trying to curry favour for other groups or countries. I think it's more about establishing their credentials as a resistance movement.

**Senator Coyle:** Among resistance movements?

**Mr. Lévêque:** Among resistance movements, yes, so very much staying within the orbit of Iran, ultimately, with the goal — in our best assessment — of being the only legitimate government of Yemen. That is definitely an aspiration of theirs.

**MGen. Smith:** I'll try to respond to that question. As I said, as far as the strikes go, this is under what we call "Operation FOUNDATION." We've had people in both the forward parts of the headquarters of United States Central Command, which is based out of Tampa and has been for years, at least since 2001. I know for sure we plussed up in 2001. They've been in that targeting chain since that time. Therefore, they are now in that headquarters. These people are physically in the staff. They're assisting through planning. As the targeting system starts working up, they're assisting in that. I couldn't tell you person by person how it works. Therefore, they are part of the allied command that is Central Command, particularly the air force element mainly.

**Senator Cardozo:** I have two questions. I'll put them out now, and you can take however many minutes you need to answer them, if you don't mind.

First, perhaps, Mr. Laporte, you would be the one. How exactly do the Houthis operate with these drones? Do they send them out from shore? Do they have boats that go out on the sea? Looking at the map, are they primarily operating in the part of the Red Sea adjacent to Yemen?

My next question is about China and Russia. Perhaps, Mr. Lévêque, you could answer it. Are they playing a role in this conflict? Are they playing a role in terms of international aid to countries along the Red Sea? We know that they're playing an

question, monsieur Lévêque, je me questionne aussi sur les Houthis. Oui, nous savons qu'ils cherchent à plaire à leurs homologues, comme le Hezbollah, le Hamas et l'Iran, bien sûr, ainsi qu'à leur propre population. Même au-delà de leur région, de qui d'autre veulent-ils s'attirer les faveurs? C'est la question qui s'adresse à vous.

Puis, ma question au major-général Smith est la suivante : concernant le soutien en matière de planification que le Canada fournit aux États-Unis et au Royaume-Uni pour les frappes, pourriez-vous nous aider à comprendre ce qui pousse le Canada à choisir de donner ce genre de soutien? Merci.

**M. Lévêque :** Je vous remercie. Selon notre évaluation, je dirais que les Houthis ne cherchent pas tant à s'attirer les faveurs d'autres groupes ou d'autres pays. Je pense qu'ils veulent d'abord établir leur réputation à titre de mouvement de résistance.

**La sénatrice Coyle :** Parmi d'autres mouvements de résistance?

**M. Lévêque :** Oui. Selon notre évaluation, ils veulent rester dans l'orbite de l'Iran avec le grand objectif d'être le seul gouvernement légitime du Yémen. C'est clairement une de leurs aspirations.

**Mgén Smith :** Je vais tenter de répondre à cette question. Comme je l'ai dit, les frappes s'inscrivent dans ce que nous appelons l'opération Foundation. Nous avons des gens dans les deux parties avancées des quartiers généraux du Commandement central américain, à Tampa, depuis au moins 2001. Je sais sans l'ombre d'un doute que nous avons redoublé d'efforts en 2001. Nos effectifs font partie de la chaîne de ciblage depuis ce temps. Ils travaillent ainsi aux quartiers généraux et font partie du personnel sur place. Ils aident en participant à la planification. Le système de ciblage commence à fonctionner, et ils y participent. Je ne saurais pas vous dire ce que chaque personne fait. Ces personnes font partie du commandement allié qu'est le Commandement central, surtout en ce qui a trait à la force aérienne.

**Le sénateur Cardozo :** J'ai deux questions à poser. Je vais les poser maintenant, et vous pourrez prendre tout votre temps pour répondre, si cela vous convient.

Ma première question s'adresserait à M. Laporte. Comment les Houthis emploient-ils ces drones? Les envoient-ils depuis la côte? Utilisent-ils des bateaux qu'ils envoient en mer? Selon la carte, leurs principales activités se situent-elles dans la partie de la mer Rouge adjacente au Yémen?

Ma prochaine question porte sur la Chine et la Russie. M. Lévêque pourrait peut-être y répondre. Ces deux pays jouent-ils un rôle dans ce conflit, en matière d'aide internationale aux pays situés le long de la mer Rouge? Nous savons qu'ils

increasing role in Africa. Are they part of what's happening in that area?

**Mr. Laporte:** To answer the question in terms of Houthi capabilities, we've seen that they're able to launch fairly long-range missiles, but also drones and maritime sea drones.

They control a portion of the territory of Yemen, which is mostly on the western side, which is along the Red Sea that leads into the Bab el-Mandeb Strait. That's where they physically operate.

What we've seen for strikes from allies have been those positions that are either along the coast or further-back missile launch sites and storage sites, et cetera.

**Senator Cardozo:** If the ships travel closer to Eritrea and Djibouti at that point, are they any safer or not?

**Mr. Laporte:** They're still within range.

**Mr. Lévêque:** Some missiles launched from Yemeni territory by the Houthis have actually reached Israeli territory. Some of these are medium to long range. The narrowest portion of the Bab el-Mandeb Strait is only 25 kilometres, so it gives you a sense of the capacity they have.

**MGen. Smith:** Just in case we have a mental image of the Houthis as being a two-bit force, they have shown very robust capabilities, as was described by my colleague — attack drones, naval attacks, anti-ship ballistic missiles, attacks against Israel itself. They have proven themselves extremely capable, and there have been high-end naval assets in the region defending themselves and defending the ongoing container ships going by to protect them. It's a very robust capability in that region.

**Mr. Lévêque:** To the other portion of your question, senator, I can't say I have concrete details or extreme fidelity on what sort of assistance Russia or China would be bringing to countries in the neighbourhood.

They have differing approaches as to how to strategically position their assistance. Russia tends to do it in a way that fills a void, as they have done, for example, in Syria for a number of years. China tends to do it through commercial assistance, development of infrastructure, but I can't say that I have the sort of details to be able to say they're providing this to Eritrea or this to Djibouti or this to Yemen.

**Senator MacDonald:** Just out of broad curiosity about what's going on over there with the American naval presence, is there ample expansion there? As the Houthis get more aggressive, do you think there is a real danger of escalation?

jouent un rôle croissant en Afrique. Font-ils partie de ce qui se passe dans la région?

**M. Laporte :** Pour répondre à la question sur les capacités des Houthis, nous les avons vus lancer des missiles d'assez longue portée, mais aussi des drones et des drones marins.

Ils contrôlent une partie du territoire au Yémen, surtout à l'Ouest, le long de la mer Rouge jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb. C'est le territoire d'où ils mènent leurs activités.

Nous voyons que les alliés frappent leurs positions le long de la côte ou les sites de lancement de missiles et les entrepôts plus reculés, etc.

**Le sénateur Cardozo :** Les navires sont-ils plus en sécurité s'ils voyagent plus près de l'Érythrée et de Djibouti?

**M. Laporte :** Ils sont toujours à portée de tir.

**M. Lévêque :** Les Houthis ont atteint Israël à partir du Yémen. On parle ici de missiles de moyenne à longue portée. La partie la plus étroite du détroit de Bab-el-Mandeb ne fait que 25 kilomètres. Cela donne une idée de leur capacité.

**Mgén Smith :** Juste au cas où vous pensiez que les Houthis sont une quantité négligeable, ils ont montré qu'ils avaient de grandes capacités. Mon collègue a parlé d'attaques de drones, d'attaques navales, de missiles balistiques antinavires et même d'attaques contre Israël. Les Houthis ont montré qu'ils avaient de grandes capacités. Ils constituent une force navale de pointe dans la région. Ils se protègent eux-mêmes tout comme ils protègent les porte-conteneurs qui les ravitaillent. Ils ont de grandes capacités dans cette région.

**M. Lévêque :** Concernant l'autre partie de votre question, sénateur, je n'ai pas de détails précis sur le genre d'aide que la Russie ou la Chine apporteraient aux pays de la région.

Elles ont des approches différentes sur la façon de positionner stratégiquement leur aide. La Russie a tendance à combler le vide, comme elle le fait en Syrie depuis quelques années. Pour sa part, la Chine cherche plutôt à donner de l'aide commerciale et à développer l'infrastructure. Cependant, je n'ai pas l'information nécessaire pour dire si ces pays aident l'Érythrée, Djibouti ou le Yémen de telle ou telle manière.

**Le sénateur MacDonald :** Par curiosité, j'aimerais en savoir plus sur la présence navale des Américains là-bas. S'agit-il d'un vaste déploiement? Puisque les Houthis deviennent plus agressifs, pensez-vous que le danger d'escalade est réel?

**MGen. Smith:** I'll say it this way: The West, writ large, does not want to get into a war in the Middle East. We have the situation in Ukraine with the illegal attack of Russia, and that has drawn a lot of attention.

Canada has an Indo-Pacific strategy; the U.S. does. A number of nations recognize the economic and people-to-people importance and future in that region. I could go on.

I think we're all trying to just stop it. That's why I used the term "deterrence" several times. We want to deter the Houthis to say, "This is not worth doing. Stop attacking commercial shipping, anything going through. This isn't a fight you want to get involved in, and we don't want to do it either." I think that's a common stance in the region, and I think Canada follows that.

**The Deputy Chair:** With that, I want to thank our witnesses, Major-General Smith, Assistant Deputy Minister Lévêque and Executive Director Laporte, for your testimony and your willingness to come back from time to time as the issues evolve. Thank you very much.

We're proceeding to our second panel to discuss Canada's commitments and obligations under the International Criminal Court and the International Court of Justice regimes. To discuss these international legal frameworks, we are pleased to welcome, from Global Affairs, Louis-Martin Aumais, who is the Acting Assistant Deputy Minister, Legal Affairs — Alan Kessel, the Assistant Deputy Minister, is not available today — and Rebecca Netley, Executive Director, Accountability, Human Rights and United Nations Law Division. The opening statement is from Mr. Aumais.

You have five minutes, followed by questions from the participating senators. The floor is yours.

[*Translation*]

**Louis-Martin Aumais, Acting Assistant Deputy Minister, Legal Affairs, Global Affairs Canada:** Thank you very much, Mr. Chair.

[*English*]

I am pleased to appear before you today with my colleague to provide you with background information on the International Court of Justice, the ICJ, and the International Criminal Court, or ICC, which are pillars of the international legal system and which serve different purposes. I will also briefly touch on Canada's obligations under these accountability frameworks.

**Mgén Smith :** Je dirais qu'en général, l'Occident ne veut pas entrer en guerre au Moyen-Orient. Nous avons déjà à nous occuper de la situation en Ukraine et de l'attaque illégale de la Russie là-bas, qui sollicitent beaucoup notre attention.

Comme les États-Unis, le Canada dispose d'une stratégie pour l'Indo-Pacifique. Bien des pays reconnaissent l'importance économique et sociale ainsi que l'avenir de la région. Je pourrais continuer encore et encore.

Je pense que nous essayons tous simplement de mettre fin à l'escalade. C'est pourquoi j'ai parlé de « dissuasion » à plusieurs reprises. Nous voulons que les Houthis sentent que leurs attaques contre les navires commerciaux et tous ceux qui passent par là n'en valent pas la peine. Ils doivent comprendre que ce n'est pas une bataille dans laquelle ils veulent vraiment s'engager, et nous non plus. Je pense que c'est la ligne de pensée qui prévaut dans la région et que suit le Canada.

**Le vice-président :** Sur ce, je tiens à remercier les témoins : le major-général Smith, monsieur Lévêque, sous-ministre adjoint, et monsieur Laporte, directeur exécutif. Merci de votre témoignage et de votre volonté de revenir de temps à autre, au fur et à mesure que ces enjeux évoluent. Merci beaucoup.

Nous passons à notre deuxième groupe de témoins pour discuter des engagements et des obligations du Canada dans le cadre de la Cour pénale internationale et de la Cour internationale de Justice. Pour discuter de ces cadres juridiques internationaux, nous sommes ravis d'accueillir, d'Affaires mondiales Canada, Louis-Martin Aumais, sous-ministre adjoint par intérim aux Affaires juridiques et Rebecca Netley, directrice exécutive à la Direction de la responsabilisation, des droits de la personne et du droit onusien; Alan Kessel, sous-ministre adjoint, n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui. M. Aumais va présenter l'exposé.

Vous disposez de cinq minutes. Les sénateurs participants vous poseront ensuite des questions. Vous avez la parole.

[*Français*]

**Louis-Martin Aumais, sous-ministre adjoint par intérim, Affaires juridiques, Affaires mondiales Canada :** Merci beaucoup, monsieur le président.

[*Traduction*]

Je suis ravi de témoigner devant vous aujourd'hui avec ma collègue pour vous donner un aperçu de la Cour internationale de Justice, la CIJ, et de la Cour pénale internationale, la CPI, qui sont des piliers du système de justice international et qui ont des fonctions différentes. De plus, j'aborderai brièvement les obligations du Canada dans ces cadres de reddition de comptes.

*[Translation]*

Let me begin by giving you an overview of the International Court of Justice, which is the principal judicial organ of the United Nations. The court was established by the Charter of the United Nations and is based in The Hague, Netherlands. The court has a dual mission which consists, on the one hand, in settling legal disputes referred to it by states in accordance with international law and, on the other, in giving advisory opinions on legal questions submitted to it by UN bodies and UN agencies duly authorized to do so.

*[English]*

Canada was a founding voice of the ICJ and remains a strong proponent of the court's independence and its critical role in the peaceful settlement of disputes between countries.

The court can entertain a dispute between states only if the states concerned have accepted its jurisdiction in one of three ways: first, through declarations recognizing as compulsory the jurisdiction of the court; second, by virtue of a jurisdictional clause allowing a party to a treaty to refer a dispute over the interpretation or application of that treaty to the court; third, by entering into a special agreement to submit a dispute to the court.

*[Translation]*

Of the 193 member countries of the United Nations that are also parties to the Statute of the International Court of Justice, 74 have submitted declarations — often with reservations — recognizing the court's jurisdiction as compulsory. Canada has submitted such a declaration.

*[English]*

By signing the UN Charter, UN Member States undertake to comply with the decisions of the court in any case to which they are a party. A state that considers that the other side has failed to perform its obligations under a judgment rendered by the court may bring the matter before the UN Security Council, which is empowered to recommend or decide upon measures to be taken to give effect to that judgment.

As for advisory opinions, they are responses delivered by the ICJ to legal questions on international legal matters raised by UN organs and specialized agencies. Contrary to judgments in contentious cases, advisory opinions issued by the court are not legally binding. Nevertheless, governments, lawyers, academics and civil society organizations often regard its opinions as clarifying or developing international law as well as guiding foreign policy and international relations.

*[Français]*

Permettez-moi de commencer en vous donnant un aperçu de la Cour internationale de justice, qui est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations unies. La cour a été instituée par la Charte des Nations unies et elle a son siège à La Haye, aux Pays-Bas. La cour a une double mission, qui consiste, d'une part, à régler les différends juridiques dont elle est saisie par les États conformément au droit international et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui sont soumises par les organes de l'ONU et les institutions des Nations unies dûment autorisés à le faire.

*[Traduction]*

Le Canada avait milité en faveur de la fondation de la CIJ et continue de défendre fermement l'indépendance de la cour et son rôle essentiel dans le règlement pacifique des conflits entre pays.

La CIJ peut entendre un différend entre États seulement si ceux-ci acceptent sa compétence d'une des trois manières possibles : premièrement, par des déclarations d'acceptation de la juridiction obligatoire de la cour; deuxièmement, par une disposition permettant à une partie à un traité de renvoyer à la cour un différend sur l'interprétation ou l'application du traité; troisièmement, par la signature d'un accord spécial pour soumettre le différend à la cour.

*[Français]*

Sur les 193 pays membres des Nations unies qui sont également parties au Statut de la Cour internationale de justice, 74 ont soumis des déclarations — souvent avec des réserves — reconnaissant comme obligatoire la juridiction de la cour. Le Canada a soumis une telle déclaration.

*[Traduction]*

En signant la Charte des Nations unies, les États membres des Nations unies s'engagent à respecter les décisions de la cour dans les affaires où ils sont partie prenante. Un État qui considère que l'autre partie n'a pas respecté ses obligations en vertu d'un jugement rendu par la cour peut porter l'affaire devant le Conseil de sécurité des Nations unies, qui a le pouvoir de faire des recommandations ou d'imposer des mesures pour assurer le respect de ce jugement.

Les avis consultatifs sont des réponses fournies par la Cour internationale de justice aux questions juridiques portant sur des enjeux de droit international soulevés par des organes des Nations unies et ses agences spécialisées. Contrairement aux jugements en matière contentieuse, les avis consultatifs formulés par la cour ne sont pas juridiquement contraignants. Cela dit, les gouvernements, les juristes, les universitaires et les organisations de la société civile considèrent souvent que ces avis clarifient le droit international et contribuent à son développement, en plus d'orienter la politique étrangère et les relations internationales.

Before turning to the ICC, I should note that Canada is currently involved in a number of cases before the International Court of Justice, two as an applicant, one as a respondent and two as an intervenor. These include one seeking to hold Syria to account for its heinous violations of the Convention against Torture, and another case, as you probably are aware, seeks justice for the families of the victims of Ukraine International Airlines Flight 752 unlawfully downed by Iran.

I will now turn to the ICC, which is a permanent court of last resort with jurisdiction to investigate and prosecute individuals for crimes under the Rome Statute, the founding treaty of the court, in situations where states parties do not have either the will or the capacity to investigate and prosecute domestically crimes under the jurisdiction of the court. These crimes include crimes against humanity, war crimes, genocide and the crime of aggression.

The ICC prosecutes individuals, with the aim of establishing their individual criminal responsibility. States have no role to play in investigations or trials which are before the court.

Canada played an important role in the negotiation of the Rome Statute, which came into force on July 1, 2002. Canada was the first state to implement the Rome Statute into its domestic law, primarily through the Crimes Against Humanity and War Crimes Act. Today, there are 124 countries that are party to the Rome Statute.

Allow me to briefly describe the ICC investigation process, which usually begins with a preliminary examination of a situation by the Office of the Prosecutor of the court. This can be seen as a filtering process to distinguish events that warrant investigation from those that do not.

If the prosecutor believes there is a reasonable basis to open an investigation of his own initiative, he must seek an authorization from the court's Pre-Trial Chamber. If there is a situation referred by a state party or the UN Security Council, the prosecutor may open an investigation without Pre-Trial Chamber authorization. At the investigation stage, the Office of the Prosecutor may collect and examine evidence and seek cooperation from any state or intergovernmental organization. In this regard, states parties have an obligation to cooperate fully with the court.

At any time after the opening of an investigation, the Office of the Prosecutor may request the issuance of an arrest warrant against an individual under investigation, and once the investigation is complete and the charges are confirmed by the Pre-Trial Chamber, the matter proceeds to trial before the court.

Avant de parler de la Cour pénale internationale, je signale que le Canada est partie à quelques affaires actuellement en instance à la Cour internationale de justice : deux à titre de requérant, une à titre d'intimé et deux comme intervenant. On demande notamment à ce que la Syrie rende des comptes pour ses violations haineuses de la Convention contre la torture. Dans une autre affaire que vous connaissez sans doute, le Canada cherche à obtenir justice pour les familles des victimes du vol 752 d'Ukraine International Airlines, qui a été illégalement abattu par l'Iran.

Je vais maintenant parler de la CPI, qui est une cour permanente de dernier recours pouvant mener des enquêtes et poursuivre des individus pour des crimes en vertu du Statut de Rome, le traité fondateur de la cour, dans les situations où les États parties n'ont pas la volonté ni la capacité de mener ces enquêtes et d'intenter des poursuites à l'échelle nationale pour des crimes qui relèvent de la compétence de la cour. Ces crimes comprennent les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, les génocides et les crimes d'agression.

La CPI poursuit des individus dans le but d'établir leur responsabilité criminelle. Les États ne jouent aucun rôle dans les enquêtes ou les procès que tient la cour.

Le Canada a joué un rôle important dans la négociation du Statut de Rome, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2002. Il a été le premier État à intégrer le Statut de Rome à sa législation nationale, principalement par la Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. À l'heure actuelle, 124 pays sont parties au Statut de Rome.

Si vous le permettez, je vais décrire brièvement comment la CPI mène ses enquêtes. Normalement, le Bureau du Procureur de la cour commence par faire un examen préliminaire de la situation. C'est un filtrage pour déterminer quels événements méritent de faire l'objet d'une enquête.

Si le procureur estime qu'il a des motifs raisonnables de lancer une enquête de sa propre initiative, il doit obtenir l'autorisation de la Chambre préliminaire. En revanche, si une situation est renvoyée à la cour par un État membre ou par le Conseil de sécurité de l'ONU, le procureur peut amorcer une enquête sans cette autorisation. À l'étape de l'enquête, le Bureau du Procureur peut recueillir et examiner la preuve et demander la collaboration de tout État ou de toute organisation intergouvernementale. D'ailleurs, les États parties ont l'obligation de collaborer entièrement avec la cour.

Après l'ouverture d'une enquête, le Bureau du Procureur peut demander à tout moment l'émission d'un mandat d'arrêt contre un individu visé par l'enquête. Lorsque l'enquête est terminée et que les accusations ont été confirmées par la Chambre préliminaire, la cour entend l'affaire dans un procès.

Mr. Chair and senators, I will conclude with a few words on Canada's engagement with the ICC. As a strong supporter of the ICC, Canada supports its independence, including the independence of its prosecutor and the decisions taken with respect to the conduct of the prosecutor's investigations in all situations.

As part of our commitment toward the court, we work closely with other states parties to strengthen the court in its important work to combat impunity. Canada supports the court financially, through its assessed contributions, and through the deployment of Canadian personnel and voluntary contributions to the court's Office of the Prosecutor Trust Fund, which aims to increase the court's capacity to investigate sexual and gender-based crimes and crimes against children. We also contribute to the Trust Fund for Victims.

[Translation]

We'll be very pleased to answer any questions you may have.

**The Deputy Chair:** Thank you very much, Mr. Aumais.

[English]

We will begin our questioning. Again, colleagues, we will start with the first round of four minutes.

**Senator Ravalia:** Thank you very much for being here.

I was hoping you may be able to elaborate further on the recent case of South Africa's ask of the International Criminal Court to order Israel to immediately stop its current conflict in Gaza and the ICC's response.

I believe in my own heart that this process has led to polarity in our globe — those who are pro and those who are against — and at the end of the day, these processes take a significant amount of time to arrive at some sort of conclusion.

In your opinion, what do you see as the value of these courts in truly bringing justice to situations that are brought before them?

**Mr. Aumais:** Senator, thank you very much for your question. I will take it in two aspects. I might start with your last question about the value that we attach to the court.

The peaceful settlement of disputes between states is fundamental. It cannot be more important today than it has been before. It is a pillar of our rules-based international order that we are able to bring disputes between states in a structured,

Monsieur le président, honorables sénateurs, je vais terminer en disant quelques mots sur l'engagement du Canada envers la CPI. En tant que farouche partisan de la CPI, le Canada soutient son indépendance, tout comme celle de son procureur et des décisions prises dans les enquêtes du procureur, quelle que soit la situation.

Dans le cadre de notre engagement envers la cour, nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres États parties pour renforcer l'important travail de lutte contre l'impunité que la cour accomplit. Le Canada soutient la cour financièrement, par l'intermédiaire de ses contributions obligatoires, du déploiement de personnel canadien et de contributions volontaires au fonds du Bureau du Procureur de la cour, qui vise à accroître la capacité de la cour à enquêter sur les crimes sexuels et sexistes et sur les crimes contre les enfants. Nous contribuons également au Fonds au profit des victimes.

[Français]

Nous serons très heureux de répondre à toutes vos questions.

**Le vice-président :** Merci beaucoup, monsieur Aumais.

[Traduction]

Nous allons commencer à poser des questions. Là encore une fois, chers collègues, nous allons commencer par une série d'interventions de quatre minutes.

**Le sénateur Ravalia :** Je vous remercie beaucoup de votre présence.

J'espérais que vous pourriez nous en dire davantage à propos du cas que l'Afrique du Sud a présenté récemment pour demander à la Cour pénale internationale d'ordonner à Israël de mettre immédiatement fin au conflit qui sévit actuellement à Gaza et à propos de la réponse de la CPI.

Je crois sincèrement que ce processus a conduit à une polarité dans notre monde — liée à ceux qui sont pour ce conflit et ceux qui sont contre ce conflit —, et en fin de compte, ces processus exigent beaucoup de temps avant d'aboutir à une quelconque conclusion.

Selon vous, quelle est la valeur de ces cours pour ce qui est de rendre véritablement justice dans les affaires dont elles sont saisies?

**M. Aumais :** Sénateur, je vous remercie de votre question. Je l'aborderai sous deux rapports. Je commencerai peut-être par répondre à votre dernière interrogation concernant la valeur que nous attachons à la cour.

Le règlement pacifique des différends qui surviennent entre des États est fondamental. Il ne peut être plus important aujourd'hui qu'il ne l'a été par le passé. Le fait que nous puissions présenter les différends qui opposent des États dans un

predictable framework, such as the ICJ. That's why the ICJ has been established at the same time as the UN Charter.

As a good friend and colleague would say to me, "The wheels of justice turn slowly, but grind fine," in the sense that the judgments of the court are well informed. The timelines for procedures — I agree with you, senator — are not the shortest, as it is the case for the current case that was presented by South Africa, and I would be happy to explain in detail the broader timeline if I'm allowed.

But it is a system that works very well. As I mentioned, Canada is very much involved in the work of the court these days and will continue to be for quite some time. For my colleague and me, being at the Peace Palace on a regular basis, we can admire the efficiency of those operations, so it is something to note here.

On the South African application — I'm just speaking as a legal adviser for the department — the matter that is before the court will be there for some time. An initial step was immediately requested by South Africa upon filing its application to ask the court to make provisional measures to preserve the rights of the parties while the matter reaches the merits stage. From our best estimation, it will take at least two to three years before the matter is heard on the merits, so you can understand the motivations of South Africa in making that request very quickly.

The threshold that the court had to meet was very different from the threshold or the legal test that it will have to apply at the merits stage. It is very much like an injunction argued on the basis of affidavits. The court had to go on the basis of the facts as alleged by South Africa, which is different from a regular merits process, where the information and the evidence is tested by either side.

The court had to make a determination of what, if any, provisional measures it needed to take to ensure that the judgment it may make in the future, at the merits stage, could be applied. The court did not have to make any findings about the obligations or rights under the convention. It had to meet a much lower threshold to determine whether the rights that South Africa was seeking to see protected in the interim period were related to the Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide. The test was a test of plausibility.

**The Deputy Chair:** Thank you. We'll stop there and come back to it if you wish in the second round.

cadre structuré et prévisible, comme celui offert par la CIJ, constitue un pilier de notre ordre international fondé sur des règles. Voilà pourquoi la CIJ a été créée en même temps que la Charte des Nations unies.

Comme me le disait l'un de mes bons amis et collègues, « les rouages de la justice tournent lentement, mais produisent une mouture fine », en ce sens que les jugements des tribunaux sont éclairés. La durée des procédures — je suis d'accord avec vous, sénateur — n'est pas des plus courtes, comme c'est le cas pour l'affaire actuelle présentée par l'Afrique du Sud, et je serais heureux d'expliquer en détail le calendrier général, si vous me le permettez.

Cependant, c'est un système qui fonctionne très bien. Comme je l'ai mentionné, le Canada joue un rôle très important dans le travail de la cour ces jours-ci, et il continuera de le faire pendant un certain temps. Ma collègue et moi-même, étant régulièrement présents au Palais de la Paix, pouvons admirer l'efficacité de ces activités, et c'est donc quelque chose qu'il convient de noter en ce moment.

En ce qui concerne la demande de l'Afrique du Sud — et je parle simplement en ma qualité de conseiller juridique du ministère —, l'affaire dont la cour est saisie va durer un certain temps. Lors du dépôt de sa requête, l'Afrique du Sud a immédiatement demandé que le tribunal prenne des mesures provisoires afin de préserver les droits des parties en attendant que l'affaire passe au stade de l'instruction. D'après nos meilleures estimations, il faudra au moins de deux à trois ans avant que l'affaire ne soit instruite sur le fond. Vous pouvez donc comprendre les raisons pour lesquelles l'Afrique du Sud a présenté cette demande très rapidement.

Le critère auquel la cour devait satisfaire était très différent du critère juridique qu'elle devra appliquer au stade de l'instruction sur le fond. Cela ressemble beaucoup à une injonction plaidée sur la base de déclarations sous serment. La cour a dû se fonder sur les faits allégués par l'Afrique du Sud, ce qui diffère d'une instruction sur le fond ordinaire, où les informations et les preuves sont éprouvées par l'une ou l'autre des parties.

La cour devait déterminer les éventuelles mesures conservatoires à prendre pour garantir l'application du jugement qu'elle pourrait rendre à l'avenir, au stade de l'instruction sur le fond. La Cour n'a pas eu à se prononcer sur les obligations ou les droits découlant de la convention. Il lui aurait fallu satisfaire à un critère beaucoup plus rigoureux pour déterminer si les droits que l'Afrique du Sud cherchait à voir protégés pendant la période intérimaire étaient liés à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Le critère utilisé était celui de la plausibilité.

**Le vice-président :** Je vous remercie. Nous allons nous arrêter ici, et nous reviendrons sur la question, si vous le souhaitez, pendant la deuxième série de questions.

**Senator MacDonald:** Mr. Aumais, thank you for being here.

I have one question regarding the ICJ and one regarding the ICC.

Canada submitted a new declaration accepting the compulsory jurisdiction of the ICJ on August 28, 2023. This declaration adds a new reservation to the reservations in the declaration submitted on May 10, 1994. The new reservation states that Canada does not accept as compulsory *ipso facto* and without special convention the jurisdiction of the ICJ where Canada has not been notified in writing six months in advance of the submission of the dispute or claim to the ICJ, attesting the intention of the state to submit the dispute with Canada before the court.

This reservation seems to complicate and potentially obstruct the timely resolution of international disputes.

Can Global Affairs Canada explain why we did this and how it fits with Canada's bigger goals for dealing with other countries fairly and following the rules of international law?

**Mr. Aumais:** Thank you, senator.

I believe you also had a question on the ICC?

**Senator MacDonald:** I'll give that one next.

**Mr. Aumais:** Very well. On the declaration, you are correct, senator. A new declaration of compulsory jurisdiction was filed by Canada in 2023. The previous one was filed in the 1990s.

It is a trend among countries — including like-minded ones — to review the declaration from time to time and see if it compares with the declarations of other countries that we consider ourselves to be like-minded with.

The addition of the clause that you mentioned is in no way meant to make it more difficult to find peaceful settlement of disputes. That would be my assertion. In fact, it encourages states to sit down and have a period of time to discuss the object of the dispute before going to the court immediately.

You have to understand that the court is an institution that has, in its entire history of 75 years, issued only 200 judgments on the merits. The docket is not all that big, and the resources of the court are quite limited.

The court wouldn't be able to express that view, but countries like Canada are, obviously, mindful of protecting the integrity of the jurisdiction of the court to make sure that it is able to play its

**Le sénateur MacDonald :** Monsieur Aumais, je vous remercie de votre présence.

J'ai une question à vous poser au sujet de la CIJ et une autre, au sujet de la CPI.

Le Canada a présenté, le 28 août 2023, une nouvelle déclaration d'acceptation de la juridiction obligatoire de la CIJ. Cette déclaration ajoute une nouvelle réserve aux réserves de la déclaration soumise le 10 mai 1994. La nouvelle réserve stipule que le Canada n'accepte pas automatiquement et sans convention spéciale la juridiction de la CIJ comme obligatoire, si le Canada n'a pas reçu par écrit, six mois avant la présentation du différend ou de la réclamation à la CIJ, un avis attestant l'intention de l'État de présenter le différend avec le Canada devant la cour.

Cette réserve semble compliquer et potentiellement entraver la résolution rapide des litiges internationaux.

Le ministère des Affaires mondiales peut-il expliquer pourquoi nous avons agi de la sorte et comment cela est compatible avec les objectifs plus vastes du Canada pour ce qui est de traiter les autres pays de manière équitable et de respecter les règles du droit international?

**M. Aumais :** Je vous remercie de votre question, sénateur.

Je crois que vous souhaitez également poser une question au sujet de la CPI?

**Le sénateur MacDonald :** Je poserai cette question par la suite.

**M. Aumais :** Très bien. En ce qui concerne la déclaration, vous avez raison, sénateur. Une nouvelle déclaration d'acceptation de la juridiction obligatoire a été déposée par le Canada en 2023. La précédente avait été déposée dans les années 1990.

Les pays, y compris ceux qui partagent les mêmes idées, ont tendance à réexaminer la déclaration de temps en temps et à la comparer avec les déclarations d'autres pays ayant des vues similaires, selon eux.

L'ajout de la clause que vous avez mentionnée ne vise en aucun cas à rendre plus difficile le règlement pacifique des différends. Voilà ce que j'affirmerais. En fait, elle encourage les États à passer un certain temps à discuter de l'objet du litige avant de s'adresser à la cour.

Il faut comprendre que la cour est une institution qui, au cours de ses 75 années d'existence, n'a rendu que 200 jugements sur le bien-fondé de questions. Le registre de la cour n'est pas très important, et les ressources de la cour sont très limitées.

La cour ne serait pas en mesure d'exprimer ce point de vue, mais des pays comme le Canada sont évidemment soucieux de protéger l'intégrité de la juridiction de la cour pour faire en sorte

role when it's time for it to play its role. The belief is that it's time for the court to play its role when the parties have not been able to have a negotiation or a discussion prior to bringing the matter to the court itself.

The court itself has in its jurisprudence the notion of dispute. There has to be a dispute between the parties, and there is no better way to ascertain that than to have that period of time.

Other countries have a similar clause. I can recollect Australia has the same, as does New Zealand and the U.K. We are drawing from best practices when it comes to that. I can assure you, senator and the entire committee, that it's far from our intention to make it more difficult to ensure the peaceful settlement of disputes.

**Senator M. Deacon:** Thank you, and thank you to my colleague Senator MacDonald. I was trying to understand the reservations and the rationale behind the reservations.

Two of my key questions have already been asked, so I will jump in and do a quick pivot here on something that I actually spoke about this week in the Senate. It's in our Foreign Affairs Committee report on the recommendation that Global Affairs Canada should maintain a legal affairs bureau and a legal adviser at the assistant deputy ministry level within the department.

I don't know but suspect you might agree with that assessment. Can you elaborate — it's not disconnected — on the niche role that you fill in this bureau and why it needs to be maintained? Thank you.

**The Deputy Chair:** Mr. Aumais? But remember Alan Kessel is listening.

**Mr. Aumais:** Thank you, senator. I am a foreign service officer, but I'm also a lawyer, a member of the bar in Quebec. Mr. Kessel recruited me into the legal bureau all those many years ago, in the previous millennium, as my colleague.

It is important to underscore that the legal bureau in the Foreign Affairs Department is an integral part of diplomacy, of the conduct of foreign relations. Many rules that frame relations between states — just embassies, consulates, how we deal with all that — are based on international law. Many foreign policy decisions are based on international law. What we're discussing about the International Court of Justice is part of international relations.

qu'elle soit en mesure de jouer son rôle lorsqu'il est temps pour elle de le faire. Nous estimons qu'il est temps pour la cour de jouer son rôle lorsque les parties n'ont pas réussi à négocier ou discuter de la question avant de porter l'affaire devant la cour elle-même.

La Cour elle-même a intégré dans sa jurisprudence la notion de litige. Il doit y avoir un différend entre les parties, et il n'y a pas de meilleur moyen de s'en assurer que de disposer de ce délai.

D'autres pays ont inclus une clause similaire dans leur déclaration. Je me souviens que l'Australie a la même, tout comme la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. À cet égard, nous tirons des enseignements des pratiques exemplaires. Sénateur et mesdames et messieurs les membres du comité, je peux vous assurer que notre intention n'est pas du tout de rendre plus difficile le règlement pacifique des différends.

**La sénatrice M. Deacon :** Merci. Je remercie également mon collègue, le sénateur MacDonald. J'essayais de comprendre les réserves et le raisonnement qui les sous-tend.

Comme deux de mes questions clés ont déjà été posées, je vais intervenir pour axer rapidement la discussion sur un sujet que j'ai abordé cette semaine au Sénat. Cela est lié à une recommandation du rapport de notre comité des affaires étrangères, selon laquelle Affaires mondiales Canada devrait conserver au sein du ministère un bureau des affaires juridiques et un conseiller juridique à l'échelon des sous-ministres adjoints.

Je n'en suis pas sûre, mais je soupçonne que vous approuvez cette évaluation. Pouvez-vous nous en dire davantage — et ce n'est pas sans lien — à propos du rôle spécialisé que vous jouez au sein de ce bureau, et pourquoi il doit être maintenu? Je vous remercie.

**Le vice-président :** Souhaitez-vous intervenir, monsieur Aumais? Mais souvenez-vous qu'Alan Kessel nous écoute.

**M. Aumais :** Je vous remercie de votre question, sénatrice. Je suis un agent du service extérieur, mais je suis aussi un avocat, qui est membre du barreau du Québec. M. Kessel m'a recruté en tant que collègue au sein du bureau juridique il y a de nombreuses années, au cours du millénaire précédent pour être précis.

Il est important de souligner que le bureau juridique du ministère des Affaires étrangères fait partie intégrante de la diplomatie, de la conduite des relations étrangères. De nombreuses règles qui encadrent les relations entre les États, comme les ambassades, les consulats et la manière dont nous traitons tout cela, sont fondées sur le droit international. De nombreuses décisions en matière de politique étrangère sont fondées sur le droit international. Ce dont nous discutons à propos de la Cour internationale de justice fait partie des relations internationales.

We are in support of the mandate of the Minister of Foreign Affairs under the Department of Foreign Affairs Trade and Development Act. It is the mandate of the Minister of Foreign Affairs to promote the development and the application of international law in Canada's external relations, so that is the function that we support.

As for the recommendations that you referred to, in many countries that we have close international legal relationships with — Mr. Kessel, for instance, is the Legal Adviser of the department; it is the formal title for the top legal officer in the Foreign Affairs Department.

[Translation]

In French, we say *jurisconsulte*.

[English]

His partners are at his level, which is Assistant Deputy Minister, which enables that pillar of international relations to be fully reflected in how we carry out our diplomacy abroad.

I am aware of the recommendation. Obviously, I will not be able to discuss or comment on its implementation by the department, but I can assure you that the bureau as it currently operates delivers incredible value for Canada, not as an aside but very much as a pillar of Canada's diplomacy.

**Senator M. Deacon:** Thank you.

**Senator Woo:** Good afternoon, Mr. Aumais and Ms. Netley. I would like to ask you to explain more about the ICJ preliminary — I don't know if "judgment" is the right word — statement that they made. When they took on the case from South Africa, they could have rejected the case, in which case they wouldn't have made this preliminary statement about a one-month revisiting.

By making the one-month statement and proceeding with the case, they have accepted there is a plausible case for genocide; is that accurate to say?

**Mr. Aumais:** Thank you very much, senator, and allow me to clarify. The court has not formally accepted jurisdiction in this matter.

**Senator Woo:** Okay.

**Mr. Aumais:** The actual issue of jurisdiction of the court will be decided at a later stage; we estimate between 12 and 15 months. But because an application was filed by South

Nous appuyons le mandat de la ministre des Affaires étrangères en vertu de la loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. La ministre des Affaires étrangères a pour mission de promouvoir le développement et l'application du droit international dans les relations extérieures du Canada, et c'est donc cette fonction que nous soutenons.

En ce qui concerne les recommandations auxquelles vous avez fait allusion, dans de nombreux pays avec lesquels nous entretenons des relations juridiques internationales étroites... M. Kessel, par exemple, est le juriconsulte du ministère; c'est le titre officiel du juriste le plus haut placé au sein du ministère des Affaires étrangères.

[Français]

En français, on parle de juriconsulte.

[Traduction]

Ses partenaires sont au même échelon que lui, c'est-à-dire à l'échelon des sous-ministres adjoints, ce qui permet à ce pilier des relations internationales de se refléter pleinement dans la manière dont nous menons notre diplomatie à l'étranger.

Je suis au courant de la recommandation. Évidemment, je ne pourrai pas discuter de sa mise en œuvre par le ministère ou formuler des observations à cet égard, mais je peux vous assurer que le bureau, tel qu'il exerce ses activités à l'heure actuelle, apporte une valeur incroyable au Canada, non pas en tant qu'accessoire, mais bien en tant que pilier de la diplomatie canadienne.

**La sénatrice M. Deacon :** Je vous remercie de votre réponse.

**Le sénateur Woo :** Bonjour, monsieur Aumais. Bonjour, madame Netley. Je voudrais vous demander de nous en dire davantage à propos — et je ne sais pas si le terme « jugement » convient ici — de la déclaration préliminaire que la CIJ a faite. Lorsqu'elle a été saisie de l'affaire présentée par l'Afrique du Sud, elle aurait pu la rejeter, auquel cas elle n'aurait pas fait cette déclaration préliminaire concernant un réexamen de la question dans un mois.

Est-il juste de dire qu'en faisant la déclaration concernant un réexamen de la question dans un mois et en s'occupant de l'affaire, la cour a déclaré qu'il y a un cas plausible de génocide?

**M. Aumais :** Je vous remercie beaucoup de votre question, sénateur, et permettez-moi de clarifier les choses. La Cour n'a pas officiellement accepté sa compétence dans cette affaire.

**Le sénateur Woo :** D'accord.

**M. Aumais :** La question de la compétence de la cour sera tranchée à un stade ultérieur; nous estimons que cela prendra de 12 à 15 mois. Mais parce qu'une demande a été déposée par

Africa, and South Africa asked for provisional measures, like emergency measures, while the matter follows its process, it had to make some basic determinations, what we call *prima facie* jurisdiction. On the face of the file, as it is presented in front of them, is there enough for them to at least assume jurisdiction for the purpose of the provisional measures order that they were entitled to make under the statute of the court?

The plausibility element that you mentioned was a plausibility between the rights that South Africa was seeking to see protected during the interim period and the convention itself. The court had to ask itself: “Do I see a sufficient link, a plausible link, between the rights South Africa wants to see protected under provisional order measures and the convention?” The court is very clear in its order, and actually two judges who also made separate statements were very clear about that: The court did not make any determinations about the rights or obligations under the convention. It is waiting for the matter to be dealt with at the merits stage, once the two parties have submitted their briefs and their evidence and each side has had the opportunity to test each other’s evidence, which was not possible at this very preliminary stage.

**Senator Woo:** The court could also have not taken the case further, correct?

**Mr. Aumais:** Correct. You’re absolutely right. There was a scenario, low likelihood, but it could have — and Israel, I believe, asked the court to strike the case off its list, but the likelihood of that we estimated would have been very low.

**Senator Woo:** And then, very quickly, what happens after the one month? Because they have said Israel needs to do certain things and so on. What can we expect? When does the one month come up? It must be very soon.

**Mr. Aumais:** The order was January 26, so 30 days from that. The 31st day of January maybe trips me, so I don’t know if it’s February 25 or 26, but it’s in those waters. The court has asked Israel to report on the measures it has taken to give effect to the order that the court issued on January 26.

**The Deputy Chair:** We have to move on to the next question.

**Mr. Aumais:** All that to say, the filing of the report will be made to the court. It’s a document. It will be filed with the court; it will be shared with South Africa. South Africa will be given the opportunity to review and comment, probably, on the document, and after that, the court will advise as to what it wants

l’Afrique du Sud et que ce pays a demandé la prise de mesures conservatoires, comme des mesures d’urgence, pendant que l’affaire suit son cours, la cour a dû procéder à certaines déterminations de base, ce que nous appelons la compétence *prima facie*. Au vu du dossier, tel qu’il a été présenté devant eux, y avait-il suffisamment d’éléments pour qu’ils se déclarent au moins compétents aux fins de l’ordonnance de mesures conservatoires qu’ils étaient autorisés à prendre en vertu du statut de la cour?

L’élément de plausibilité que vous avez mentionné était une plausibilité entre les droits que l’Afrique du Sud cherchait à voir protégés pendant la période intérimaire et la convention elle-même. La cour devait se poser la question suivante : « Est-ce que j’observe un lien suffisant, un lien plausible, entre les droits que l’Afrique du Sud veut voir protégés par les mesures conservatoires et la convention? » La cour a indiqué très clairement dans son ordonnance qu’elle ne s’est pas prononcée sur les droits ou les obligations découlant de la convention et, en fait, deux juges qui ont également fait des déclarations distinctes à cet égard ont été très clairs à ce sujet. Elle attend que l’affaire soit instruite sur le fond, une fois que les deux parties auront présenté leurs mémoires et leurs preuves et que chaque partie aura eu l’occasion d’éprouver les preuves de l’autre, ce qui n’était pas possible à ce stade très préliminaire.

**Le sénateur Woo :** La cour aurait pu ne pas examiner l’affaire plus avant, n’est-ce pas?

**M. Aumais :** C’est exact. Vous avez tout à fait raison. Il y avait une possibilité, peu probable, mais la cour aurait pu... et Israël, je crois, a demandé à la cour de rayer l’affaire de sa liste, mais la probabilité que cela se produise aurait été très faible, selon nos estimations.

**Le sénateur Woo :** Et puis, pourriez-vous nous expliquer très rapidement ce qui se passera après un mois? Parce qu’ils ont dit qu’Israël devait prendre certaines mesures, entre autres choses. À quoi pouvons-nous nous attendre? Quand le délai d’un mois expirera-t-il? Ce doit être très bientôt.

**M. Aumais :** L’ordonnance a été rendue le 26 janvier, alors le délai d’un mois finira 30 jours plus tard. Le 31<sup>e</sup> jour de janvier me fait peut-être un peu trébucher, alors je ne sais pas si le délai prendra fin le 25 ou le 26 février, mais c’est dans ces eaux-là. La cour a demandé à Israël de rendre compte des mesures qu’il a prises afin d’exécuter l’ordonnance qu’elle a rendue le 26 janvier.

**Le vice-président :** Nous devons passer à la prochaine question.

**M. Aumais :** Cela dit, le rapport sera déposé à la cour. Il s’agit d’un document qui sera déposé auprès de la cour et qui sera, par la suite, communiqué à l’Afrique du Sud. Il est probable que l’Afrique du Sud aura la possibilité d’examiner le document et de formuler des observations à son égard. Après cela, la cour

to do with that report. Remember that South Africa could be asking for more provisional measures in the future. It's not a one-off deal. It can ask for more.

**The Deputy Chair:** Thank you.

**Senator Boniface:** Welcome and thank you for coming. Can you speak to the historical or perceived difficulties that come along with certain states not being signatories to the Rome Statute, such as China, or not ratifying it, such as the U.S.? Just give us a sense of how that works in the broader context.

**Mr. Aumais:** Thank you, senator. The International Criminal Court, as I mentioned in my remarks, is a mechanism that comes into play in a complementary way — i.e., the states that are party to the court also have an obligation to do their work and investigate and prosecute. If, for some reason, a state doesn't want to, for whatever reason, or it doesn't have the capacity to do it, then the court can come in.

The court will only consider situations for which it has jurisdiction, and the jurisdiction will be very dependent on whether the territory where it wishes to investigate is the territory of a state party. Again, it's a general principle in international law that dispute settlement mechanisms require the consent of a state. It's a general principle. I'm cognizant that for the ICC — we're talking about individual criminal responsibility — actual people are before the court and could be found guilty and go to prison.

The fact that some countries have decided not to become party to the Rome Statute — you mentioned two — is based on matters they have carefully considered. We are, from the get-go, supporters of the court. We want to see the number of countries that are party to the statute increase. In the early days of the court, we were very active in increasing, by building capacity for countries, but ultimately the court depends on the consent of states. I think that's how I would characterize it.

I would invite my colleague to add a few words, if she may.

**Rebecca Netley, Executive Director, Accountability, Human Rights and United Nations Law Division, Global Affairs Canada:** Thank you. I would just add that the one instance in which a non-state party can be brought before the jurisdiction of the International Criminal Court is, of course, when you have a UN Security Council referral of the matter. In the two examples that you provided, senator, of course, this would never occur, but the provisions of the court do allow for that. That, of course, is acceptable because it would be under Chapter 7. It would be the UN Security Council operating with

indiquera ce qu'elle veut faire de ce rapport. N'oubliez pas que l'Afrique du Sud pourrait demander d'autres mesures conservatoires à l'avenir. Il ne s'agit pas d'une entente unique. Elle peut demander que d'autres mesures soient prises.

**Le vice-président :** Je vous remercie.

**La sénatrice Boniface :** Je vous souhaite la bienvenue, et je vous remercie d'être venu témoigner devant nous. Pouvez-vous nous parler des difficultés historiques ou perçues qui accompagnent le fait que certains États ne soient pas signataires du Statut de Rome, comme la Chine, ou ne le ratifient pas, comme les États-Unis? Vous pouvez simplement nous donner une idée de la manière dont les choses fonctionnent dans un contexte plus large.

**M. Aumais :** Merci, sénatrice. Comme je l'ai mentionné dans mes observations, la Cour pénale internationale est un mécanisme qui intervient à titre complémentaire, c'est-à-dire que les États parties ont également l'obligation de faire leur travail, d'enquêter et d'engager des poursuites. Si, pour une raison quelconque, un État ne veut pas le faire, ou s'il n'a pas la capacité de le faire, la cour peut intervenir.

La cour n'examinera que les situations qui relèvent de sa compétence, et cette compétence dépendra fortement du fait que l'enquête soit menée sur le territoire d'un État partie. Là encore, l'un des principes généraux du droit international est que les mécanismes de règlement des différends requièrent le consentement des États. C'est un principe général. Je suis conscient que dans le cas de la Cour pénale internationale — nous parlons de responsabilité pénale individuelle — de véritables personnes comparaissent devant la Cour et pourraient être déclarées coupables et aller en prison.

Le choix de certains pays de ne pas être parties au Statut de Rome — vous en avez cité deux — est fondé sur des considérations qu'ils ont mûrement réfléchies. Nous soutenons la cour depuis sa création. Nous voulons que plus de pays deviennent parties au statut. Lorsque la cour a été créée, nous avons participé très activement à l'augmentation de leur nombre en renforçant les capacités pour les pays, mais, en définitive, la cour dépend du consentement des États. Voilà ce que j'ai à dire.

J'invite ma collègue à ajouter quelques mots, si elle le souhaite.

**Rebecca Netley, directrice exécutive, Direction de la responsabilisation, des droits de la personne et du droit onusien, Affaires mondiales Canada :** Merci. J'ajouterai simplement que le seul cas dans lequel une partie non étatique peut être traduite devant la Cour pénale internationale est évidemment celui dans lequel le Conseil de sécurité des Nations unies renvoie une affaire à la cour. Dans les deux exemples que vous avez cités, sénateur, cette situation ne se produirait évidemment jamais, mais les dispositions de la cour le permettent. Ce serait acceptable parce que cette procédure serait

binding authority that would make such a referral, but I agree with all the remarks that my colleague made.

**Senator Boniface:** On the UN Security Council — that was my other question — in what cases have they done that?

**Ms. Netley:** The case that comes to mind for me is Sudan. In the case of Sudan, that happened. I'm not familiar with whether there have been other instances, but we can certainly get back to you on that.

**Senator Boniface:** Okay. Thank you.

**Senator Cardozo:** Thank you. I just wanted to follow up on the questions around the role of the court, in part following up on your discussion with Senator Woo.

I just want to understand, in the case that South Africa brought to the court, why was it South Africa? Could Hamas or the Palestinian authority have brought the case? I understand it's not unusual for a third party to bring a case forward. Does it have to be a state actor who brings a case to them?

What are the next steps? You mentioned the merits stage. Between now and over the next year or two, can parties add information to the case as the war develops?

**Mr. Aumais:** Thank you, senator. Only member states of the court can take cases to the court. The State of Palestine is not a member state of the court or the entity that you mentioned. That is the reason why they could not file and why other countries have decided to file in their own right. South Africa filed its case in their own right. It's not doing so on behalf of somebody else. It's asserting its own right. What was your other question? My apologies.

**Senator Cardozo:** Between now and the next year or two, can parties bring other information to the court?

**Mr. Aumais:** Absolutely. There is a process for that. There will be a very well-structured process run by the court in its registry office to enable both sides to submit information and evidence.

As I mentioned, there's nothing that prevents South Africa as the applicant from submitting additional requests for provisional measures, bringing in new information to the court as the situation may evolve.

menée au titre du chapitre 7. C'est le Conseil de sécurité de l'ONU, qui est doté de pouvoirs exécutoires, qui procéderait à ce renvoi. Je suis toutefois d'accord avec toutes les remarques faites par mon collègue.

**La sénatrice Boniface :** En ce qui concerne le Conseil de sécurité de l'ONU — c'était mon autre question — dans quels cas l'ont-ils fait?

**Mme Netley :** Le cas qui me vient à l'esprit est celui du Soudan. Cela s'est produit dans ce cas. Je ne sais pas s'il y a en a eu d'autres, mais nous pourrions certainement vous fournir des renseignements à ce sujet.

**La sénatrice Boniface :** D'accord. Merci.

**Le sénateur Cardozo :** Merci. J'aimerais simplement revenir sur les questions relatives au rôle de la cour, en partie pour faire suite à votre discussion avec le sénateur Woo.

Dans le cas de l'affaire portée devant la cour par l'Afrique du Sud, j'aimerais simplement comprendre pourquoi c'est ce pays qui l'a fait? Le Hamas ou l'Autorité palestinienne auraient-ils pu porter l'affaire devant la cour? Je sais qu'il n'est pas inhabituel qu'une tierce partie porte une affaire devant la cour. La cour doit-elle être saisie par un État?

Quelles sont les prochaines étapes? Vous avez mentionné l'étape de l'instruction sur le fond. Au cours de l'année ou des deux années à venir, les parties pourront-elles ajouter des éléments à l'affaire à mesure que la guerre évolue?

**M. Aumais :** Merci, sénateur. Seuls les États membres de la Cour peuvent la saisir. L'État de la Palestine n'est pas un État membre de la Cour ou de l'entité que vous avez mentionnée. C'est la raison pour laquelle il n'a pas pu saisir la Cour et que d'autres pays ont décidé de le faire de leur propre chef. L'Afrique du Sud a saisi la Cour en son nom propre. Elle ne le fait pas au nom de quelqu'un d'autre. Elle fait valoir ses propres droits. Quelle était l'autre question? Je vous prie de m'excuser.

**Le sénateur Cardozo :** Au cours de l'année ou des deux années à venir, les parties pourront-elles soumettre d'autres éléments à la Cour?

**M. Aumais :** Tout à fait. Une procédure est prévue à cet effet. La greffe de la Cour gèrera une procédure très bien structurée qui permettra aux deux parties de soumettre des renseignements et des éléments de preuve.

Comme je l'ai mentionné, rien n'empêche l'Afrique du Sud, à titre de requérante, de soumettre des demandes supplémentaires de mesures provisoires, en fournissant de nouveaux renseignements à la Cour en fonction de l'évolution de la situation.

**Senator Cardozo:** Can other countries intervene as well? Would Canada consider intervening at any point? Are we able to?

**Mr. Aumais:** There are two provisions under the statute of the court for intervention. One is called Article 63, which relates to countries that are party to a convention; they can intervene strictly on issues of interpretation or application of that same convention.

In this instance, for the South Africa application, the registrar of the court has already informed, I believe, all states parties to the Genocide Convention that this matter raises an issue relating to interpretation or application of the Genocide Convention.

Even though there are only two states that are mentioned at the moment in that case, because they are dealing with a convention that has many more countries that are party to it, those countries can say, “Hey, I want to have something to say because I am also bound by that convention. I want to express my view about the interpretation or the application of the convention.” That’s the first way you could intervene.

There’s also an application under Article 62, where a state could also ask to intervene, but in this case, it would intervene as a party. It has to get the permission of the court to do that, and I understand that in the case of South Africa, I believe Nicaragua has made a formal request for intervention under Article 62.

**Senator Cardozo:** Thank you.

**Senator Richards:** My question was kind of asked. I was going to ask — and I think this might be the case — if Israel made a countersuit against Hamas for genocide in any way when they made their case to the international court.

**Mr. Aumais:** Thank you very much, senator. That is a very good question.

Because the entity that you mention is not a state, it could not be brought as a respondent to an application. That said, the entity you mention is subject to the same rules of international law concerning armed conflict and international humanitarian law, and it has to abide by those rules.

Seeing as we also talk about the International Criminal Court here, well, it is a matter that is already under investigation by the prosecutor of the court. It could also decide, in the context of its investigation of the situation relating to Palestine — the situation in Palestine, as mentioned by the court itself — to investigate acts committed by Hamas.

**Le sénateur Cardozo :** D’autres pays peuvent-ils également intervenir? Le Canada envisagerait-il d’intervenir à un moment ou à un autre? Sommes-nous en mesure de le faire?

**M. Aumais :** Le Statut de la Cour contient deux dispositions en matière d’intervention. L’une d’elles, l’article 63, concerne les pays qui sont parties à une convention; ils ne peuvent intervenir que relativement à des questions liées à l’interprétation ou à l’application de cette même convention.

Dans le cas de la requête de l’Afrique du Sud, je crois que le greffier de la Cour a déjà informé tous les États parties à la Convention sur le génocide du fait que cette affaire soulève une question relative à l’interprétation ou à l’application de cette convention.

Bien que seuls deux États soient mentionnés à l’heure actuelle dans cette affaire, étant donné que de nombreux pays sont parties à cette convention, ces pays peuvent dire : « Je veux pouvoir intervenir parce que je suis également visé par cette convention. Je veux exprimer mon point de vue sur l’interprétation ou l’application de la Convention ». Voilà la première façon dont ils peuvent intervenir.

De même, un État pourrait demander à intervenir au titre de l’article 62. Toutefois, dans ce cas, l’État interviendrait en tant que partie. Il doit obtenir l’autorisation de la Cour pour ce faire, et il me semble que dans le cas de l’Afrique du Sud, le Nicaragua a présenté une demande formelle d’intervention au titre de l’article 62.

**Le sénateur Cardozo :** Merci.

**Le sénateur Richards :** On a en quelque sorte déjà posé ma question. J’allais demander — et je pense que c’est peut-être le cas — si Israël a intenté une contre-poursuite contre le Hamas pour génocide, de quelque manière que ce soit, au moment de la soumission de son cas à la Cour internationale.

**M. Aumais :** Merci beaucoup, sénateur. C’est une très bonne question.

L’entité que vous mentionnez n’étant pas un État, elle ne pourrait pas être traduite dans le cadre d’une requête. Cela dit, cette entité est soumise aux mêmes règles de droit international relativement aux conflits armés et au droit international humanitaire, et elle doit s’y conformer.

Étant donné que nous parlons également de la Cour pénale internationale, cette question fait déjà l’objet d’une enquête du procureur de la Cour. Ce dernier pourrait également décider, dans le cadre de son enquête sur la situation de la Palestine — la situation en Palestine, comme l’a mentionné la Cour elle-même — d’enquêter sur les actes commis par le Hamas.

**Senator Richards:** And a quick question I just jotted down: Because so many of the major players, for obvious reasons, don't recognize this as legitimate, does that tear apart some of the credibility of the international court rulings?

I'm talking about the fact that the United States, China and other major players do not recognize this as legitimate — and it's for obvious reasons that they don't. Does this, at times, undermine the legitimacy of the decisions made by the International Criminal Court?

**Mr. Aumais:** The countries that you mentioned have known views about the International Criminal Court. They're on record for their views on that. They're not part of that court. I don't think it affects the legitimacy of the institution. It is an institution that has 124 parties to it. It has a very active investigation docket at the moment in many parts of the world, so I think its credibility is well established.

With respect to the International Court of Justice, all member states of the United Nations have the highest respect for the ICJ as the principal judicial organ of the UN.

**Senator Richards:** Yes, thank you, but you know why countries like the United States and China can't sign onto this. If they did, they would be continually under the gun. They know it, and we know it. I'm not saying they're right. I'm just saying that's the reason, isn't it?

**Mr. Aumais:** Yes.

**Senator Richards:** Thank you.

**The Deputy Chair:** Thanks very much. We'll now go to the second round, and we'll continue with four-minute rounds.

**Senator Ravalia:** To continue with Senator Richards' theme, what implications, in your opinion, does the plausibility ruling of the ICJ in the South African case mean for Israel's Western allies when we're talking in the context of a rules-based order? Are we creating further polarity between different parts of the world in terms of thinking and philosophy?

**The Deputy Chair:** To whom are you addressing this, senator?

**Senator Ravalia:** To both.

**The Deputy Chair:** I was trying to get you off the hook.

**Mr. Aumais:** You're very kind. Thank you.

**Le sénateur Richards :** Et une petite question que je viens de noter : le fait que tant d'acteurs majeurs, pour des raisons évidentes, ne reconnaissent pas la légitimité de cette procédure, nuit-il à la crédibilité des décisions de la Cour internationale?

Je parle du fait que les États-Unis, la Chine et d'autres acteurs majeurs ne reconnaissent pas cette légitimité, et ce pour des raisons évidentes. Ce fait nuit-il parfois à la légitimité des décisions prises par la Cour pénale internationale?

**M. Aumais :** Le point de vue des pays que vous avez mentionnés relativement à la Cour pénale internationale est bien connu. Ils l'ont fait connaître. Ils ne font pas partie de cette cour. Je ne pense pas que ce fait remet en question la légitimité de cette institution. Elle compte 124 parties. Elle mène actuellement des enquêtes très actives dans de nombreuses régions du monde, et je pense donc que sa crédibilité est bien établie.

En ce qui concerne la Cour internationale de justice, tous les États membres des Nations unies ont un profond respect pour la Cour internationale de justice en tant que principal organe judiciaire des Nations unies.

**Le sénateur Richards :** Oui, merci, mais vous savez pourquoi des pays comme les États-Unis et la Chine ne peuvent pas en devenir membres. S'ils le faisaient, ils seraient continuellement sous pression. Ils le savent et nous le savons. Je ne dis pas qu'ils ont raison. Je dis simplement que c'est pour cette raison.

**M. Aumais :** Oui.

**Le sénateur Richards :** Merci.

**Le vice-président :** Merci beaucoup. Nous passons maintenant au deuxième tour, et nous poursuivons avec des tours de quatre minutes.

**Le sénateur Ravalia :** Pour revenir sur les observations du sénateur Richards, quelles sont, selon vous, les conséquences de la décision relative à la plausibilité de la Cour internationale de justice dans l'affaire soumise par l'Afrique du Sud pour les alliés occidentaux d'Israël, dans le contexte d'un ordre fondé sur des règles? Sommes-nous en train de polariser davantage les opinions et les philosophies dans différentes parties du monde?

**Le vice-président :** À qui s'adresse votre question, sénateur?

**Le sénateur Ravalia :** Aux deux.

**Le vice-président :** J'essayais de vous tirer d'affaire.

**M. Aumais :** C'est très gentil à vous. Merci.

As I mentioned in the previous answer, the court's task, when it heard the parties on January 11 and 12 for the provisional measures order, was very targeted and specific. It got the world's attention, no doubt about that. The court is not a court that seeks that attention, but it inevitably received it.

How individuals, organizations, entities or states position themselves in relation to those hearings belongs to them. The court has a job to do, namely, to hear the case as it's presented by them. In that instance, it had to make a difficult determination about provisional measures. The plausibility element is part of the provisional measures order process. It's strictly for that. It's like in a domestic court at the emergency injunction stage. You don't have much information to rely on, but you have the party in front of you that tells you, "Judge, you have to do something or else you won't have much to judge on later."

It is not on the full evidence docket that the court needs to make a determination. My view and the view of the court itself — and two judges who made separate statements, Judge Nolte and Judge Bhandari, were specific about that — is that it has not made any determination about the rights and obligations under the convention. It's prudent to say that. Clearly, that doesn't mean it can't order provisional measures. It did. But it's also sending a signal to the parties and, because its judgments are public, to the broader world that it is taking it one step at a time.

**Senator MacDonald:** A lot has been touched upon in the last four questions, but this segues nicely into it, I think.

Given that Canada took a major role in both the establishment of the International Criminal Court and the early ratification of the Rome Statute, why has Canada chosen not to ratify the 2010 amendments concerning crimes of aggression? These amendments were finalized in 2018. They define the international court's jurisdiction over such crimes. Canada's non-ratification gives the impression it limits the International Criminal Court's authority in addressing potential crimes of aggression involving Canadian territory or nationals.

Can Global Affairs elaborate on the strategic thinking or reasoning behind this stance and provide insight as to how it reconciles this decision with Canada's historical commitment to promoting international accountability and upholding human rights standards?

**Ms. Netley:** This is one for me, so thank you, senator, for your question.

Comme je l'ai mentionné dans la réponse précédente, le rôle de la cour, lorsqu'elle a entendu les parties les 11 et 12 janvier relativement à l'ordonnance de mesures provisoires, était très ciblé et précis. Elle a attiré l'attention du monde entier, cela ne fait aucun doute. La cour n'est pas une instance qui cherche à attirer l'attention, mais c'était inévitable.

Il appartient aux personnes, aux organismes, aux entités et aux États de déterminer comment ils se positionnent par rapport à ces audiences. La cour a un travail à faire, à savoir entendre l'affaire telle qu'ils la présentent. Dans ce cas, elle a dû prendre une décision difficile concernant les mesures provisoires. L'élément de plausibilité fait partie de la procédure d'ordonnance de mesures provisoires. Il est strictement réservé à cette fin. La procédure est identique à celle des tribunaux nationaux au stade de l'injonction d'urgence. Vous n'avez pas beaucoup de renseignements sur lesquels vous appuyer, mais vous avez le parti en face de vous qui vous dit : « Monsieur le juge, vous devez faire quelque chose, sinon vous n'aurez pas grand-chose sur quoi vous prononcer plus tard. »

La cour n'a pas besoin de prendre une décision sur la base de l'ensemble des éléments. Mon opinion, et l'opinion de la cour elle-même — et deux juges qui ont fait des déclarations distinctes, les juges Nolte et Bhandari, ont été très clairs à ce sujet —, est qu'elle n'a pas pris de décision sur les droits et les obligations en vertu de la convention. Il est prudent de le dire. Cela ne veut évidemment pas dire qu'elle ne pouvait pas ordonner de mesures provisoires. Elle l'a fait. Mais elle envoie également un message aux parties et, parce que ses arrêts sont publics, au reste du monde, indiquant qu'elle procède étape par étape.

**Le sénateur MacDonald :** Nous avons déjà abordé beaucoup de sujets avec les quatre dernières questions, mais je pense que celle-ci s'inscrit parfaitement dans ce cadre.

Étant donné que le Canada a joué un rôle majeur dans la création de la Cour pénale internationale et dans la ratification rapide du Statut de Rome, pourquoi a-t-il choisi de ne pas ratifier les amendements de 2010 concernant les crimes d'agression? Ces amendements ont été finalisés en 2018. Ils définissent la compétence de la Cour internationale sur ces crimes. Le fait que le Canada ne les ait pas ratifiés semble restreindre la compétence de la Cour pénale internationale en ce qui concerne les crimes d'agression visant le territoire ou les ressortissants canadiens.

Les représentants d'Affaires mondiales peuvent-ils préciser la réflexion stratégique ou le raisonnement qui sous-tend cette position et expliquer comment nous pouvons réconcilier cette décision avec l'engagement historique du Canada à promouvoir la responsabilité internationale et à faire respecter les normes en matière de droits de la personne?

**Mme Netley :** Je vais répondre à cette question, et je vous remercie, sénateur, de l'avoir posée.

While it's true, as you say, that we have not ratified the Kampala amendments that adopted the crime of aggression and would include it as a crime that would bind us in the Rome Statute, it's not true that we've made a concrete decision never to do so. We continue to study the question. Discussions will have to occur in due course with various colleagues around town at different departments. It may be a step that Canada takes in the future, but at this point we have not yet taken that step.

**Senator MacDonald:** That's just kicking it down the road. What's the reason? Why is it taking so long to make this decision?

**Ms. Netley:** There's no one reason. In one sense, there are many things to accomplish, and we haven't yet gotten to a full contemplation of that particular step because there is some complexity around taking that step and recognizing the crime of aggression. Again, it will require a dialogue around town, and we have not yet been able to move to the full consideration of that step.

**Senator MacDonald:** I guess that's the answer.

**Senator Woo:** I'm trying to get a better understanding of this plausibility question. You have been very nuanced, and the judgment was nuanced. You've said that the interim order does not confer plausibility of the case of genocide. It simply establishes that it's relevant to what might be considered later, sort of a step before a step.

What is the point at which we can say that the court has accepted that there is a plausibility, even though it hasn't actually ruled if, in fact, genocide took place. You've said the case will take two or three years. Some time before then, are we able to say that the court has made that acceptance of the plausibility?

**Mr. Aumais:** I'll preface my answer by saying that the "plausibility" term is used at the provisional measures stage. It's not going to be part of the test that the court will have to make at the merits stage. That's different. At the merits stage, it will grapple with the issue of whether there have been breaches of rights and obligations under the convention. When I talk about the merits, it's determining if there have been breaches of rights or obligations under the Genocide Convention. It will make that determination at the final stage.

**Senator Woo:** When it's making the determination, it said it's plausible, then. Is that not correct?

**Mr. Aumais:** The court takes many pages to explain how it comes to the conclusion that it can make a provisional measure order. Part of that test is South Africa had to demonstrate that there are rights that need to be protected for the interim period until the merits stage, until the end of the case, actually. It's not

S'il est vrai, comme vous le dites, que nous n'avons pas ratifié les amendements de Kampala qui ont adopté le crime d'agression et en feraient un crime qui nous lierait au Statut de Rome, il n'est pas vrai que nous ayons pris la décision concrète de ne jamais le faire. Nous continuons d'étudier la question. Des discussions devront être menées en temps voulu avec divers collègues des différents ministères. Il se peut que le Canada prenne cette mesure à l'avenir, mais pour l'instant, nous ne l'avons pas encore fait.

**Le sénateur MacDonald :** Ce n'est qu'un coup de pied dans la fourmière. Pourquoi? Pourquoi met-on si longtemps à prendre cette décision?

**Mme Netley :** Il n'y a pas de raison unique. Dans un sens, il y a beaucoup de choses à accomplir, et nous n'avons pas encore pu étudier à fond cette étape particulière parce qu'il est assez difficile de franchir cette étape et de reconnaître le crime d'agression. Encore une fois, cela nécessitera un dialogue avec d'autres ministères, et nous n'avons pas encore été en mesure d'étudier pleinement cette étape.

**Le sénateur MacDonald :** C'est donc votre réponse.

**Le sénateur Woo :** J'essaie de mieux comprendre cette question de la plausibilité. Vous avez tenu des propos très nuancés, et l'arrêt était nuancé. Vous avez dit que l'ordonnance provisoire ne confère pas de plausibilité au cas de génocide. Elle établit simplement qu'elle est pertinente pour ce qui pourrait être envisagé plus tard, une sorte d'étape avant une étape.

À quel moment pourrions-nous dire que la cour a accepté la plausibilité, même si elle ne s'est pas encore prononcée sur la question de savoir si un génocide a effectivement été commis? Vous avez dit que l'affaire prendrait deux ou trois ans. D'ici là, pourrions-nous dire que la cour a accepté la plausibilité?

**M. Aumais :** Je commencerai par dire que le terme « plausibilité » est utilisé au stade des mesures provisoires. Il ne fera pas partie des critères que la cour devra appliquer au stade de l'instruction sur le fond. C'est différent. Au stade de l'instruction sur le fond, il s'agira de déterminer s'il y a eu violation de droits et d'obligations en vertu de la convention. Lorsque je parle de l'instruction sur le fond, il s'agit de déterminer s'il y a eu des violations de droits ou d'obligations en vertu de la Convention sur le génocide. Elle rendra cette décision au stade final.

**Le sénateur Woo :** Lorsqu'elle prend sa décision, elle dit que c'est plausible. Est-ce exact?

**M. Aumais :** La cour a expliqué longuement comment elle est arrivée à la conclusion qu'elle pouvait prendre une ordonnance de mesure provisoire. L'un des critères est que l'Afrique du Sud doit démontrer l'existence de droits qui doivent être protégés pendant la période intérimaire jusqu'à l'étape de l'instruction sur

just an end when they argue the merits; it goes all the way to the final judgment.

The court is very specific in saying that they are not making any decision to establish existence of breaches of obligations under the Genocide Convention. They're very clear about that. But they still understand there's an emergency request to make some orders. They're not prejudging their judgment. Sorry for the poor grammar. They're not anticipating their judgment on the actual breaches of the convention, but there has to be a rational link between the rights that South Africa believes are in need of protection and the convention, which is the object of the case that South Africa has brought. It has to create that link between the two so as to enable itself to make an interim order. But again, in at least four places in the decision, it says, "We're not making any judgment as to the breaches of the obligations."

**Senator Woo:** I'll just put the question on the record. You may not have time to answer. If and when it proceeds to the merits stage, looking at whether violations of the convention were made, does it also look at complicity of other actors in aiding and abetting these violations of the act through military sales, aid, failure to constrain, et cetera?

**Mr. Aumais:** Thank you, senator, for your question.

**The Deputy Chair:** Very briefly.

**Mr. Aumais:** Right now, the application is between South Africa and Israel. It relates to obligations that those two states have concerning the Genocide Convention. Other countries that are not a party to that case are not a subject of that matter at the moment.

**Senator Woo:** Thank you.

**The Deputy Chair:** If I could ask one final question, late November, we had the Prosecutor General of Ukraine, Andriy Kostin, before this committee. He spoke to us about the work that is already under way in Ukraine and the assistance that he was receiving from Canada. I wonder if you could just inform this committee as to how your bureau may or may not be implicated in the support Canada is giving to the Ukraine and the gathering of prosecutorial evidence.

**Mr. Aumais:** The Public International Law Bureau at the department is not involved in matters related to international criminal law investigations, although we play a role in giving effect to Canada's leadership on the ICC and other tribunals. With that being said, I will turn to my colleague to speak to the interface we have with the Office of the Prosecutor in Ukraine.

le fond, jusqu'à la fin de l'examen de l'affaire, en fait. La protection ne s'arrête pas à l'étape de l'instruction sur le fond; elle va jusqu'au jugement final.

La cour est très précise lorsqu'elle dit qu'elle ne prend aucune décision pour établir l'existence de violations d'obligations en vertu de la Convention sur le génocide. Elle est très claire à ce sujet. Mais elle comprend qu'il s'agit d'une demande d'urgence pour rendre certaines ordonnances. Elle ne préjuge pas de son jugement. Désolé pour ma mauvaise grammaire. Elles n'anticipent pas son jugement sur les violations réelles de la convention, mais il doit y avoir un lien rationnel entre les droits que l'Afrique du Sud estime avoir besoin de protéger et la convention, ce qui est l'objet de l'affaire que l'Afrique du Sud a introduite. Elle doit créer ce lien entre les deux afin de pouvoir prendre une décision provisoire. Mais encore une fois, à quatre endroits au moins de la décision, il est dit : « Nous ne portons pas de jugement sur les violations des obligations. »

**Le sénateur Woo :** La question sera simplement consignée au compte-rendu. Vous n'aurez peut-être pas le temps d'y répondre. Si la Cour pénale internationale et la Cour internationale de justice passent à l'étape suivante et examinent si des violations de la convention ont été commises, vont-elles également se pencher sur la complicité potentielle d'autres acteurs par le biais de ventes de matériel militaire, d'absence de contraintes, et ainsi de suite?

**M. Aumais :** Merci de votre question, sénateur.

**Le vice-président :** Veuillez répondre très brièvement, je vous prie.

**M. Aumais :** Pour l'instant, la demande concerne uniquement l'Afrique du Sud et Israël, et porte sur les obligations que ces deux États ont contractées en vertu de la Convention sur le génocide. Les autres pays ne sont donc pas concernés par cette affaire pour le moment.

**Le sénateur Woo :** Je vous remercie.

**Le vice-président :** J'aimerais vous poser une dernière question. Vers la fin du mois de novembre, le comité a entendu le témoignage de M. Andriy Kostin, le procureur général de l'Ukraine. M. Kostin nous a parlé du travail déjà en cours en Ukraine, et de l'aide apportée par le Canada. Pourriez-vous nous indiquer si votre bureau est impliqué dans le soutien apporté à l'Ukraine, et dans la collecte de preuves aux fins de poursuite?

**M. Aumais :** La Direction générale du droit international public, qui relève d'Affaires mondiales Canada, ne participe pas aux questions liées aux enquêtes criminelles internationales. Toutefois, notre bureau joue un rôle dans la promotion du leadership canadien au sein de la CPI et d'autres tribunaux internationaux. Ceci étant dit, je vais demander à ma collègue de

**Ms. Netley:** Thank you. My colleague was correct in that we don't provide any assistance. It's not the role of the Global Affairs Canada legal bureau to provide any assistance to the Prosecutor General's office in Ukraine. That said, there may be a role for the Department of Justice. They may be in more direct contact, particularly the war crimes unit, with colleagues at the Prosecutor General's office.

That said, we are very much working with other colleagues in Ukraine who are involved in the consideration of other mechanisms. In particular, there's a discussion around the creation of a potential special tribunal for the crime of aggression. Prosecutor General Kostin is not the lead with respect to the discussion in Ukraine, but his office has been involved and sometimes attends the meetings of the groups involved in that particular exercise.

We are very much working with Ukrainian colleagues on a range of accountability initiatives, including the potential creation of a special tribunal, but not with respect to supporting investigations in the purview of the Prosecutor General's office itself.

**The Deputy Chair:** Thank you very much for your testimony today. It is appreciated. It gives credence to our report's recommendation with respect to your bureau, and I appreciate your informing us on these matters, which are highly complex. We're delighted to know that they're in the hands of people who are very capable and professional.

(The committee adjourned.)

vous parler des liens que nous avons établis avec le bureau du procureur général de l'Ukraine.

**Mme Netley :** Je vous remercie. Comme mon collègue vous l'a expliqué, il n'est pas du ressort de la Direction générale du droit international public de fournir une quelconque aide au bureau du procureur général de l'Ukraine. Cela dit, l'Unité des crimes de guerre du ministère de la Justice du Canada pourrait avoir un rôle de liaison à jouer avec le procureur général de l'Ukraine.

Par ailleurs, notre bureau collabore étroitement avec nos homologues ukrainiens sur d'autres mécanismes judiciaires. Je pense notamment à la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. Le procureur général Kostin n'est pas le responsable principal dans ce dossier, mais son bureau participe à l'occasion aux réunions des groupes directement concernés.

En résumé, nous collaborons étroitement avec nos homologues ukrainiens sur une série d'initiatives en matière de responsabilité, y compris la création d'un tribunal spécial. Néanmoins, nous n'avons aucun rôle à jouer par rapport aux enquêtes relevant de la compétence du bureau du procureur général lui-même.

**Le vice-président :** Je tiens à vous remercier infiniment de vos témoignages d'aujourd'hui. C'est très apprécié. Votre expertise apporte de la crédibilité à notre rapport concernant votre bureau, et j'apprécie le fait d'être informé sur ces enjeux d'une très grande complexité. Nous sommes ravis de savoir que nous pouvons compter sur des personnes particulièrement compétentes et professionnelles.

(La séance est levée.)

---